

UICN

70 ans

UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE

RAPPORT ANNUEL 2018



En haut: Membres et partenaires de l'IUCN lors de la célébration du 70e anniversaire à Fontainebleau, France.

En bas: Membres gouvernementaux et de la société civile de l'IUCN lors de la conférence de fondation de l'organisation à Fontainebleau, France, en 1948.

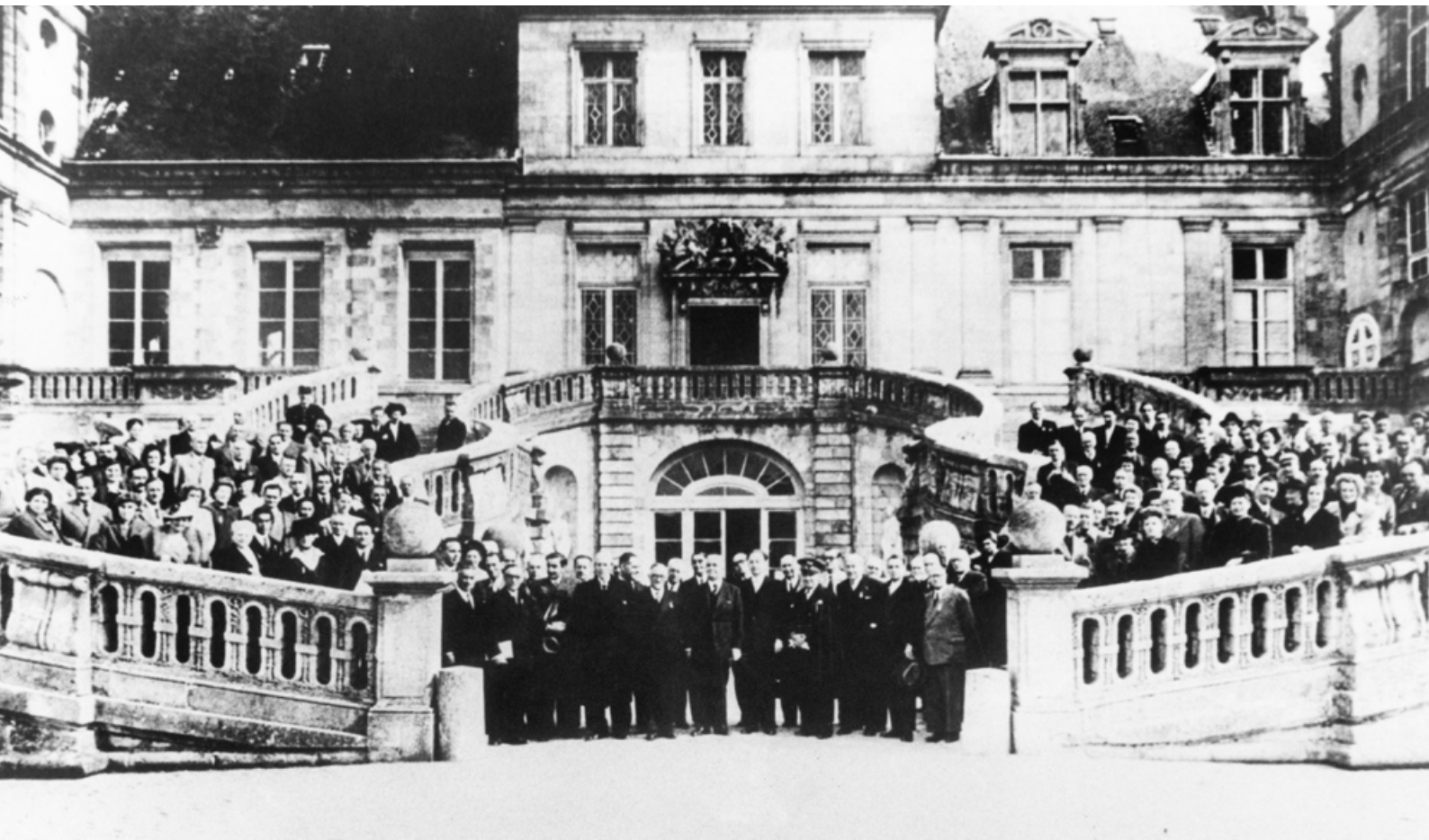




Table des matières

2	<u>Message du Président et de la Directrice générale</u>
4	<u>Vue d'ensemble de l'UICN</u>
6	<u>Membres et Commissions</u>
8	<u>Soixante-dix ans : unis pour le développement et la vie</u>
10	<u>Orientations stratégiques de la Directrice générale pour 2019</u>
14	<u>Science et économie</u>
18	<u>Engagements politiques mondiaux</u>
20	<u>Faits marquants relatifs aux donateurs et supporters</u>
22	<u>Services du Secrétariat</u>
25	<u>Résultats de l'UICN pour 2018</u>
26	<u>Entreprises</u>
28	<u>Changement climatique</u>
30	<u>Droit de l'environnement</u>
32	<u>Forêts</u>
34	<u>Égalité hommes-femmes</u>
36	<u>Gouvernance et droits</u>
38	<u>Milieus marins et polaires</u>
40	<u>Aires protégées et conservées</u>
42	<u>Espèces</u>
44	<u>Eau</u>
46	<u>Patrimoine mondial</u>
48	<u>Remerciement à nos Membres, donateurs et partenaires</u>

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2018 a marqué une étape importante pour l'UICN avec la célébration de notre 70^e anniversaire dans le monde entier. Bien que nous soyons fiers de nos sept décennies de travail, cette année nous a également permis de voir que nos idées restent jeunes et dynamiques, et qu'elles continuent de façonner la conservation internationale. Ceci est essentiel pour relever les défis environnementaux auxquels le monde est confronté.



Le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, lors du Forum mondial sur la résilience et l'adaptation urbaines à Bonn, en Allemagne. La Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, lors de la cérémonie de signature de l'accord entre la France et l'UICN pour l'organisation conjointe du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 à Marseille, en France.

Cette année a représenté une autre étape importante pour la conservation mondiale avec une multitude de défis pour le monde naturel et humain : la perte et l'extinction d'espèces, la surexploitation des ressources ou le changement climatique, plus alarmant de jour en jour. Par exemple, 2018 s'est avérée être la quatrième année la plus chaude de l'histoire, montrant à quel point la voix de l'UICN est toujours plus nécessaire sur la scène internationale.

Au cours des 12 derniers mois, un ensemble d'acteurs gouvernementaux, de la communauté scientifique, de la société civile et du secteur privé se sont unis pour aborder frontalement ces problèmes.

Un moment historique a également donné le ton à l'UICN, cette année : notre 70^e anniversaire. Depuis notre fondation, un jour d'automne de 1948 dans la ville française de Fontainebleau, nous avons façonné la conservation internationale, et en 2018, nous avons célébré nos succès dans le monde entier.

Nous avons cependant fait bien plus que nous reposer sur nos lauriers. 2018 nous a clairement montré que sept décennies d'expérience nous ont donné à la fois l'autorité et la perspicacité pour nous propulser à l'avant-garde de la pensée environnementale, et nous utiliserons cela pour aider à résoudre les problèmes extrêmement complexes auxquels le monde doit faire face.

Ce rapport montre la contribution continue et active de l'Union à la conservation, mettant en lumière nos réussites et la promesse de beaucoup d'autres à venir.

L'UICN retournera dans le pays de sa fondation pour organiser le prochain Congrès mondial de la nature à Marseille, en France. Avec les préparations de cet événement qui définira le programme mondial de la conservation, nous commencerons également à développer notre programme 2021-2024. À cette occasion, nous aimerions remercier nos Membres pour leur appui, leur engagement et leur leadership continus. Ce n'est que grâce à eux que nous pourrions obtenir des résultats de conservation et renforcer notre influence à l'échelle mondiale. Ce n'est qu'à travers eux que nous sommes la voix mondiale de la nature.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Zhang Xinsheng'.

Zhang Xinsheng

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Inger Andersen'.

Inger Andersen



Réunion bilatérale entre le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, et le ministre de l'Environnement et de l'Énergie du Costa Rica, Edgar Gutiérrez, à San José, Costa Rica.



La Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, et le ministre chinois de l'Écologie et de l'Environnement, Li Ganjie, à l'occasion d'une pause lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil chinois de coopération internationale pour l'environnement et le développement.

L'expérience de sept décennies a donné à l'UICN à la fois l'autorité et la perspicacité pour nous propulser à l'avant-garde de la pensée environnementale, et nous utiliserons cela pour aider à résoudre les problèmes extrêmement complexes auxquels le monde doit faire face.

VUE D'ENSEMBLE DE L'UICN

L'UICN est une union unique de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile.

Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde.

Elle compte sur l'expérience, les ressources et le poids de ses 1 300 organisations Membres, et sur les compétences de ses 14 500 experts.

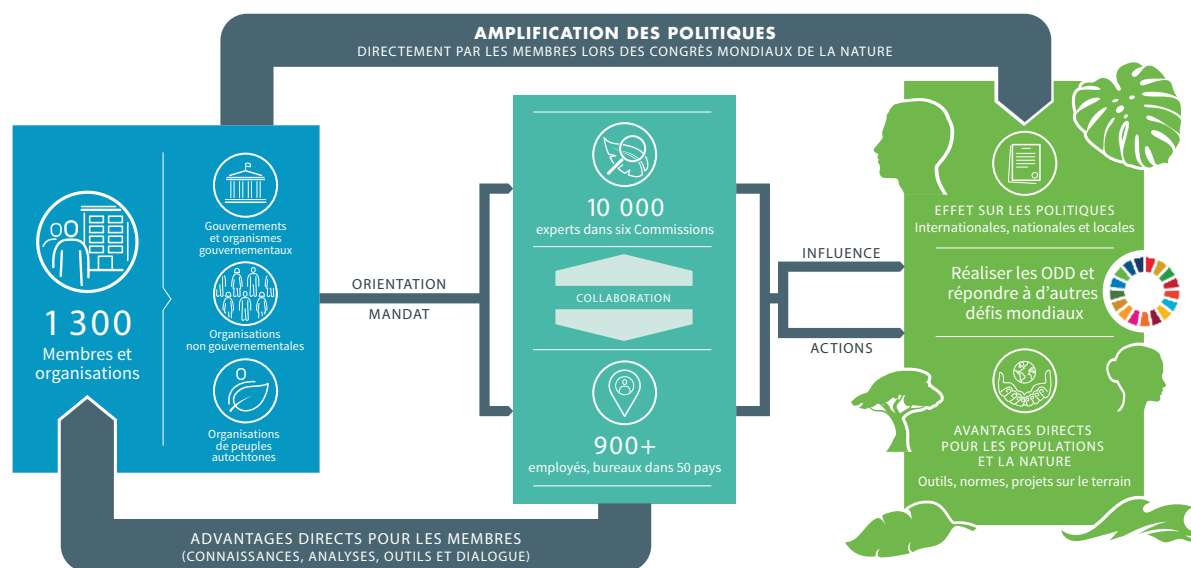
Elle fait aujourd'hui autorité, à l'échelle internationale, sur l'état de la nature et les mesures nécessaires pour la protéger. Ses experts se répartissent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes et à l'éducation et la communication.

C'est grâce à sa capacité à rassembler les diverses parties prenantes, à apporter les dernières connaissances scientifiques et des recommandations objectives, et à son expertise de terrain, que l'UICN mène à bien sa mission

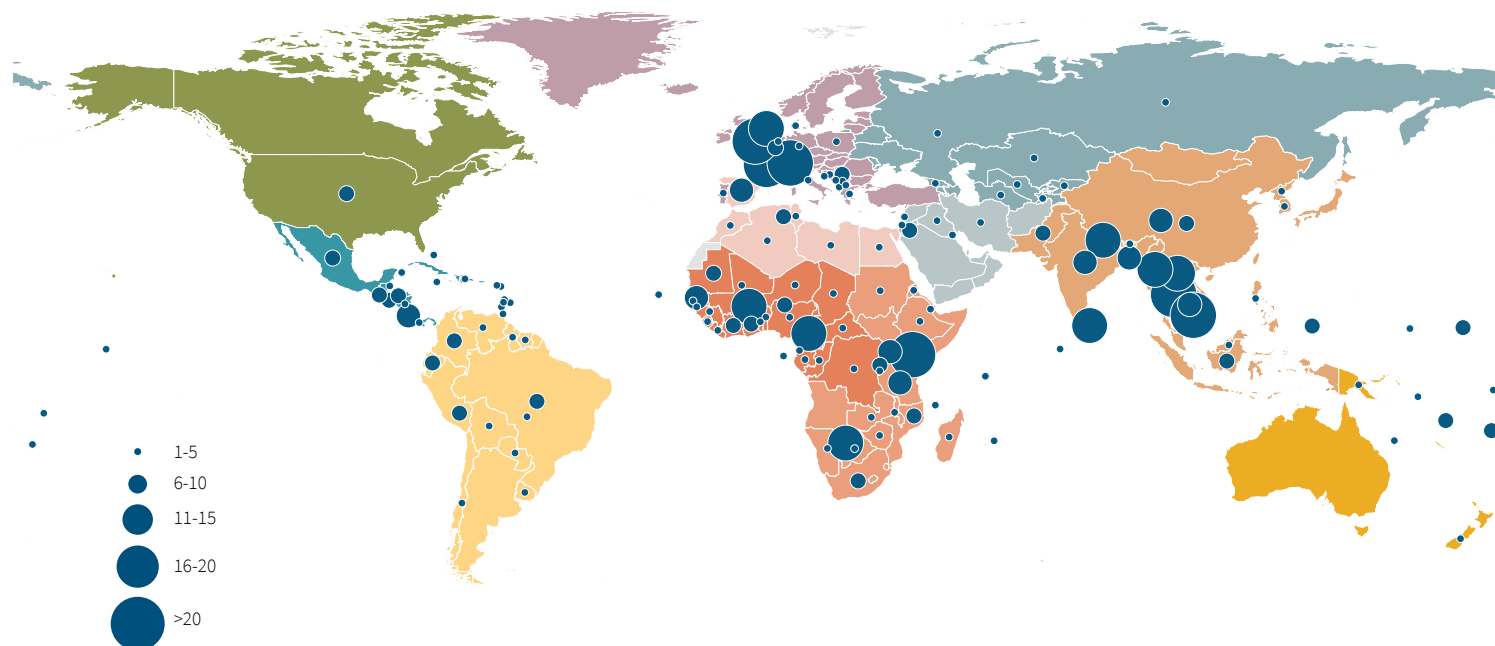
d'informer et de valoriser les efforts de conservation dans le monde. Elle offre un lieu de débat neutre où gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres peuvent travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions pour lutter contre les défis environnementaux.

En facilitant ces solutions, l'UICN offre aux gouvernements et institutions de tous niveaux l'élan nécessaire pour atteindre les objectifs universels sur la biodiversité, le changement climatique et le développement durable, des concepts qu'elle a d'ailleurs fortement contribué à définir.

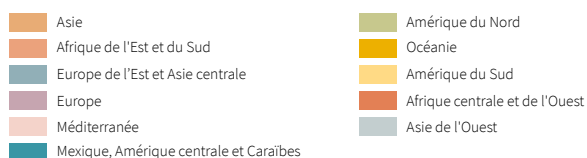
Sa base de connaissances et la diversité de ses Membres font de l'UICN un incubateur et un référentiel fiable pour les bonnes pratiques, les outils de la conservation et les directives et normes internationales. Grâce à son statut officiel



UNE PORTÉE MONDIALE : LES PROJETS DE L'UICN DANS LE MONDE



Carte montrant les projets de l'UICN par région opérationnelle



d'Observateur des Nations Unies, l'UICN veille à ce que la conservation de la nature soit entendue au plus haut niveau de la gouvernance internationale.

L'expertise de l'UICN et son important réseau offrent des bases solides à un vaste portefeuille de projets diversifiés et liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations. Ils produisent également une quantité importante de données et d'informations qui nourrissent la capacité analytique de l'UICN.

En s'affiliant à l'UICN, les organisations Membres participent à un processus démocratique au sein duquel elles débattent et approuvent des Résolutions, orientant ainsi l'agenda mondial de la conservation. Les Membres se réunissent tous les quatre ans, lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN, pour

fixer les priorités et établir le programme de travail de l'Union. Les Congrès de l'UICN ont permis l'élaboration d'accords internationaux essentiels dans le domaine de l'environnement, notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur le patrimoine mondial et la Convention de Ramsar sur les zones humides. L'UICN continue d'aider ces conventions à se renforcer et à évoluer, afin qu'elles puissent répondre aux problématiques émergentes.

Les organisations Membres de l'UICN sont représentées par le Conseil de l'UICN, son organe directeur. Le Secrétariat de l'UICN, dont le siège est à Gland, compte environ 900 employés répartis dans plus de 60 pays.

MEMBRES ET COMMISSIONS

L'UICN met à profit les connaissances, les ressources et la portée de plus de 1 300 organisations Membres.

Représentant les gouvernements et les sociétés civiles de 165 pays, la diversité des Membres de l'Union contribue à la réalisation de la mission de l'UICN de guider et de promouvoir les efforts mondiaux de conservation.

Soixante-trois nouveaux Membres ont rejoint l'Union en 2018, le secteur des ONG représentant le pourcentage de croissance le plus élevé.



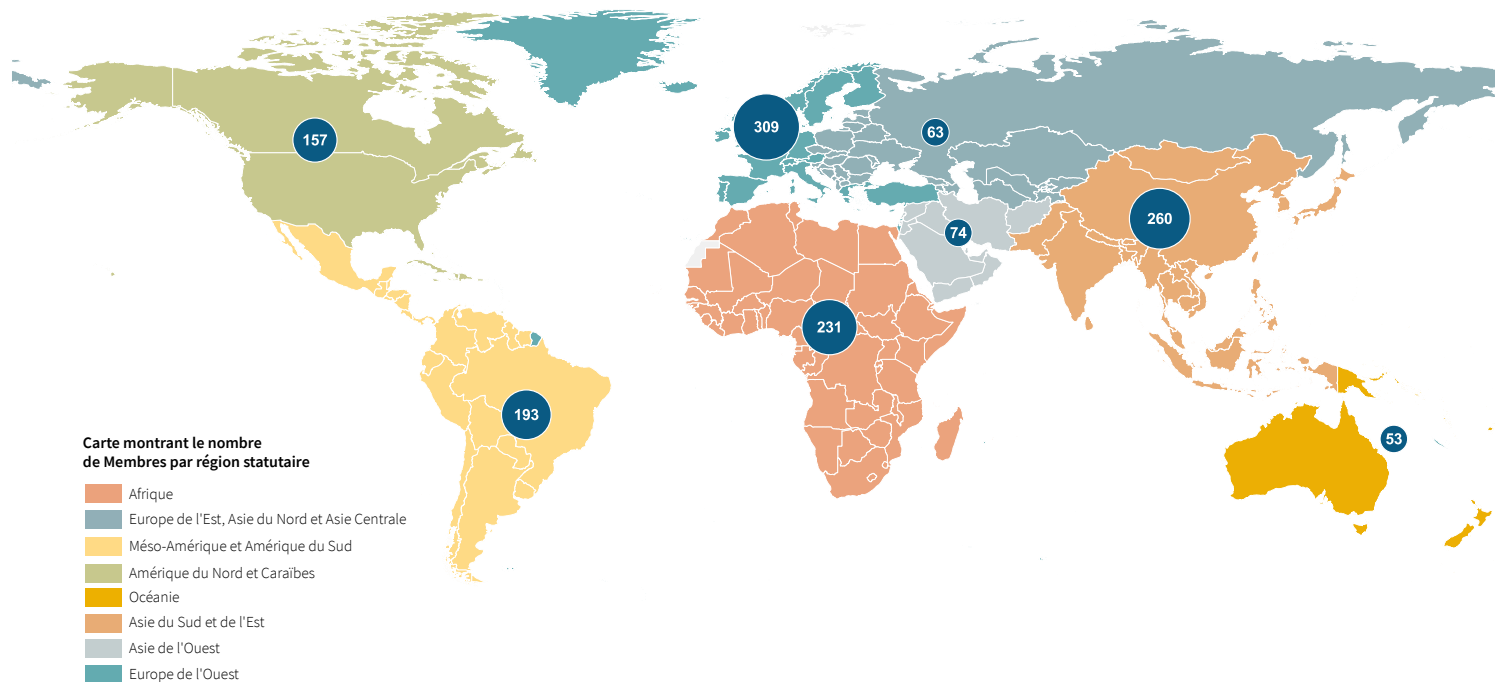
Le Conseil de l'UICN 2017-2020 lors de sa 94e réunion au siège de l'UICN à Gland, Suisse.

Comités des Membres de l'UICN en 2018

Les Membres de l'UICN au sein d'un État ou d'une région peuvent choisir de s'organiser en Comités nationaux et régionaux en vue de faciliter la coopération entre Membres et avec les autres composantes de l'Union. Il existe actuellement 65 Comités nationaux et 7 Comités régionaux officiellement reconnus.

Région statutaire	Comités nationaux	Comités régionaux
Afrique	17	2
Méso-Amérique et Amérique du Sud	15	2
Amérique du Nord et Caraïbes	3	1
Asie du Sud et de l'Est	9	1
Asie de l'Ouest	5	1
Océanie	2	
Europe de l'Est, Asie du Nord et Asie centrale	3	
Europe de l'Ouest	11	
Total	65	7

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE L'UICN DANS LE MONDE



Les Commissions de l'UICN rassemblent 14 500 experts des disciplines les plus variées.

Les six Commissions de l'UICN constituent un vaste et actif réseau de plus de 14 500 scientifiques et experts fournissant à l'organisation et à ses Membres de solides connaissances et des conseils politiques permettant de guider la conservation et le développement durable. Les Commissions travaillent à l'élaboration de législations et de politiques environnementales, l'intégration de la conservation dans la prise de décisions économiques et sociales, l'évaluation de l'état des espèces et des écosystèmes, la promotion d'une gestion accrue et améliorée des aires protégées et des ressources naturelles, et le renforcement de la conservation par le biais de l'éducation, de la formation et de la communication stratégique.



SOIXANTE-DIX ANS : UNIS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VIE

L'UICN a célébré son 70e anniversaire en 2018 sous le thème « *Unis pour le développement et la vie* ». À travers de nombreux événements et documents commémoratifs, l'Union a réfléchi à sa vision et à son impact sur sept décennies et s'est concentrée sur la manière d'appliquer cette expérience générale aux défis d'aujourd'hui et de demain.

ÉVÉNEMENTS

Les Membres de l'UICN, ses Comités nationaux, ses partenaires et ses bureaux ont accueilli plus d'une vingtaine d'événements, tout au long de l'année, dans les huit régions statutaires de l'UICN. Fidèles à la nature de l'UICN, ces événements ont rassemblé divers groupes d'experts, de dirigeants et de partenaires pour célébrer et offrir des perspectives éclairées sur la conservation de la nature et le rôle de l'UICN dans sa promotion.



L'UICN est retournée à Fontainebleau, en France, où les gouvernements et les organisations de la société civile avaient établi l'Union en 1948.



Une conférence publique a été organisée à l'Institut universitaire de Genève, en Suisse, pour marquer le 70e anniversaire de l'UICN.



Célébrations du 70e anniversaire de l'UICN à Bangkok, Thaïlande



À Jeju, en République de Corée, les hôtes du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2012 ont célébré l'anniversaire de l'UICN dans le cadre du Forum des dirigeants mondiaux pour la conservation 2018.





Le Comité suédois de l'UICN a célébré le 70e anniversaire de l'UICN au Palais Ulriksdal de Suède.



Le Bureau régional de l'Océanie et les bureaux de l'UICN à travers le monde ont organisé diverses célébrations

DOCUMENTS COMMÉMORATIFS

Avec l'appui de ses Membres et partenaires, l'UICN a produit un certain nombre de documents illustrant son impact tout au long de ses 70 ans d'histoire et présentant l'Union comme un contributeur essentiel pour relever les défis actuels et atteindre les objectifs mondiaux. L'UICN a créé une identité visuelle et des matériels promotionnels pour son anniversaire, ainsi qu'un certain nombre de produits de haut niveau destinés au public mondial.



« Depuis 70 ans, l'UICN est l'alliée indispensable de tous ceux qui se préoccupent de l'état de notre environnement. L'UICN a su travailler dans une dimension doublement positive : positive pour la nature, et positive pour l'humanité. »

S.A.S le Prince Albert de Monaco, Parrain de la nature de l'UICN.

24 ÉVÉNEMENTS
DANS 20 PAYS
10 ARTICLES SUR LE BLOG
« À LA CROISÉE DES CHEMINS »
PORTÉE DU HASHTAG
#IUCN70
7,9 MILLIONS
DE PERSONNES

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR 2019

Les anniversaires majeurs sont des moments uniques, et c'était le cas, en 2018, pour l'UICN. Un moment de réflexion sur certains des plus grands succès de l'organisation au cours des sept dernières décennies. Un moment pour célébrer la diversité et la détermination de nos Membres. Un moment pour reconnaître l'expertise profondément ancrée au sein de nos Commissions. Un moment pour réfléchir, aussi, sur l'avenir de la conservation et de ses modèles de mise en œuvre dans un monde incertain et changeant.

CÉLÉBRER 70 ANS D'ACTION DE CONSERVATION

Une année pour en célébrer soixante-dix. En 2018, l'Union a célébré sept décennies de succès. Tout au long de l'année et à travers le monde, j'ai eu l'occasion de participer à un certain nombre d'événements de célébration, mais bien d'autres ont eu lieu. Les Conseillers, les Membres, le personnel du Secrétariat, les Comités nationaux et les experts des Commissions se sont réunis pour réfléchir à sept décennies de travail essentiel pour la conservation.

En 2018, nous avons « partagé » cet anniversaire avec plusieurs autres organisations, dont l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation des États américains (OEA), le Conseil œcuménique des Églises (COE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'année 2018 aura également marqué le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des

Droits de l'Homme, ainsi que le 70e anniversaire du Plan Marshall. En 2019, suivra le 70e anniversaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

Faire face à la montée d'un nouveau populisme défiant le multilatéralisme, les élites et les bureaucraties. En 1948, le monde s'est réuni pour établir ce qui est aujourd'hui l'UICN. La création de l'organisation était fondée sur les espoirs du multilatéralisme, sur la base d'un diagnostic selon lequel les menaces environnementales mondiales exigeaient une action mondiale coordonnée. La création de l'UICN reflétait, à bien des égards, l'apogée du multilatéralisme.

Soixante-dix ans plus tard, le multilatéralisme est devenu un patient fragile. Beaucoup ont fait valoir que le multilatéralisme et ses structures sont menacés. Sur un certain nombre de fronts géographiques, le pronostic et la rhétorique politique vont dans le sens d'un repli et d'une orientation nationale. En 2018, les fondations qui sous-tendent une grande partie du discours politique depuis des générations ont été sérieusement mises à l'épreuve, laissant de nombreuses questions en suspens à l'approche de 2019.

L'année 2018 a vu l'émergence, dans de nombreuses régions et de façon très virulente, d'un mépris des « élites », aussi mal définies soient-elles, d'une suspicion accrue envers la classe politique et d'une aversion pour tout ce qui est perçu comme des solutions technocratiques déshumanisées. Cependant, beaucoup de ces mouvements n'étaient pas « anti-environnementaux » mais appelaient plutôt à un fiscalisme vert en phase avec les considérations sociales.

Il convient d'examiner cela attentivement. La conservation ne peut pas fonctionner dans une sorte de béatitude bureaucratique idéalisée. Surtout, la conservation ne peut pas être séparée des personnes, une évidence qu'il serait risqué d'ignorer.

Au-delà des célébrations du 70e anniversaire, 2018 a été marquée par de nombreux succès qui méritent d'être célébrés à part entière. Comme le montre le présent rapport, par exemple, l'UICN a continué d'influencer les



La Secrétaire générale du gouvernement de Mauritanie, Madame Zeinabou Ely Salem, et la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, répondent aux questions de la presse après la signature d'un protocole d'accord entre l'UICN et le gouvernement de Mauritanie.



Membres du Conseil d'administration du Pacte mondial des Nations Unies, dont la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, lors du dîner du Conseil d'administration à New York, États-Unis.

politiques mondiales, y compris par la promotion des droits des peuples autochtones. L'UICN a également eu le privilège d'accueillir un nouveau Conseiller représentant les organisations des peuples autochtones. L'organisation a également continué de bâtir un solide portefeuille de projets, et le passage « d'un modèle de détail à un modèle de grossiste » est confirmé pour 2019.

En 2018, l'UICN a approuvé une politique sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.

L'objectif de cette politique est de guider et de veiller à ce que l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes soient systématiquement et globalement reconnues, prises en compte et comptabilisées dans les projets de l'UICN, et à ce que le portefeuille de projets de l'organisation soit amélioré grâce à une approche tenant compte des sexes. En 2019, l'accent sera mis sur la mise en œuvre intégrale de cette importante politique.

Le *Rapport mondial sur l'écart entre les sexes*, publié par le Forum économique mondial en décembre, a rappelé de manière effrayante les progrès nécessaires dans ce domaine. Le rapport souligne qu'au rythme actuel, il faudrait plus de 100 ans pour combler l'écart entre hommes et femmes dans le monde.

En plus de ce qui précède, je m'engagerai auprès des Membres, au cours de l'année prochaine, dans trois domaines clés : (1) veiller à ce que l'organisation continue de se moderniser conformément aux meilleures pratiques du secteur, en prélude à une mise à niveau opérationnelle, (2) façonner la décennie 2020-2030 pour le développement, y compris par l'élaboration d'un nouveau Programme quadriennal adapté, et (3) veiller à ce que nous nous préparions de manière adéquate pour notre rendez-vous essentiel à Marseille, en France, en juin 2020.

TRANSFORMER LA CONSERVATION

Dans notre réflexion sur les hauts (si nombreux) et les bas (quelques-uns) de l'organisation au cours des 70 dernières années, nous devons être conscients des changements en jeu dans le monde en général et dans le secteur du développement en particulier. C'est aujourd'hui que nous devons commencer à façonner l'organisation dont nous aurons besoin en 2088. Cela semble incroyablement lointain, et ça l'est. Mais cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir à certaines questions clés : notre message est-il aussi audible pour les audiences extérieures qu'il devrait l'être ? Agissons-nous à la bonne échelle, à une échelle à la mesure des défis environnementaux qui nous attendent ? Peut-on transformer l'échelle et la nature de la conservation, au-delà des approches actuellement largement axées sur les initiatives, les programmes et les projets ?

Toutefois, avant de tenter d'évoluer, nous devons continuer de veiller à ce que les mécanismes internes de l'organisation soient bien huilés et conformes aux meilleures pratiques du secteur. L'UICN s'engage donc à promouvoir une culture organisationnelle de l'éthique et un environnement de travail harmonieux et inclusif, ancré dans des valeurs d'intégrité, de responsabilisation, de transparence, de respect et de professionnalisme. De même, dans le cadre des efforts déployés par l'organisation pour renforcer son approche institutionnelle en matière de gouvernance, de gestion des risques et de conformité (GRC), l'UICN s'est engagée à œuvrer à une réalisation fiable de ses objectifs, tout en tenant compte de l'incertitude et en agissant avec intégrité.

Le message est clair : faire preuve de pertinence et de transparence. Les attentes des donateurs, ainsi que celles du grand public quant à la façon dont l'argent public est dépensé évoluent rapidement. Les donateurs veulent voir une pertinence pour le développement, au-delà des histoires de

Si nous faisons bien les choses en matière de biodiversité, nos espoirs d'atteindre les objectifs de développement durable sont grandement renforcés.

conservation, et l'impatience est croissante, à juste titre, pour que les bénéficiaires de l'aide des donateurs fournissent des preuves tangibles. C'est pourquoi nous continuerons, en 2019, à ancrer notre récit d'impact sur les Objectifs de développement durable.

En 2019, nous continuerons également de consolider et d'élargir notre Portail de projets. Aujourd'hui, nous utilisons le Portail pour notre budget et notre planification. Demain, il deviendra un élément encore plus essentiel pour notre travail, qu'il s'agisse d'améliorer l'efficacité des séquences de projets, de mieux tester, déployer et réaliser un suivi des modèles de mise en œuvre, ou encore de mesurer notre impact ou de produire nos rapports. Nous développerons également les capacités publiques du Portail, afin que nous puissions fournir des données conformes aux normes internationales en matière de transparence de l'aide internationale.

En 2019, nous continuerons d'harmoniser et de standardiser notre statut d'Organisation internationale sur l'ensemble de notre réseau de bureaux, en nous appuyant sur les progrès significatifs réalisés en 2018 en Afrique, en Asie, en Amérique centrale et en Europe.

Les attentes à l'égard des organisations changent de bien d'autres façons. Par exemple, la Journée internationale de la femme a pris une nouvelle dimension, en 2018, quand une vague de femmes s'est avancée pour réclamer ses droits, l'égalité de traitement et la fin des comportements dénigrants et discriminatoires, du harcèlement sexuel et de la violence.

En 2018, les membres de l'Équipe de direction se sont engagés à se former pour mieux comprendre le harcèlement sexuel, à montrer l'exemple, à éliminer tout soupçon de harcèlement, à

s'attaquer aux transgressions de façon immédiate et ferme (en accord avec les politiques internes) et à créer un environnement de sécurité et de confiance afin que le personnel harcelé puisse les approcher pour dénoncer les faits. En 2019, nous réexaminerons régulièrement cette feuille de route, et je continuerai personnellement à promouvoir le travail formidable des Champions internationaux de l'égalité hommes-femmes.

En 2018, des efforts considérables ont été déployés pour sensibiliser aux impacts de la fraude, notamment en soutenant officiellement la Semaine internationale de sensibilisation à la fraude. De même, l'organisation a activement observé la Journée internationale de lutte contre la corruption. Comme toute autre secteur, le secteur de l'environnement est sujet à de tels défis. Ceux-ci doivent être reconnus ouvertement, le personnel doit être sensibilisé aux implications de la transgression, l'organisation doit être équipée pour superviser les opérations de manière adéquate et, au besoin, les équipes directrices doivent être ajustées de façon juste mais ferme. Je suis reconnaissante au Conseil de l'UICN pour son soutien dans le petit nombre de cas que nous avons eu à traiter en 2018.

En tant qu'Union de Membres, il nous incombe de démontrer continuellement notre valeur à nos Membres. C'est pourquoi, alors que nous mettons les voiles pour un nouveau voyage de 70 ans, nous avons besoin d'un pacte renouvelé sur l'adhésion, définissant le niveau de service fourni, à qui et avec quelle infrastructure. J'ai hâte d'aborder ces questions avec les Membres, en 2019, dans le cadre du cycle des Forums régionaux de la conservation.

FAÇONNER LA DÉCENNIE 2020-2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT

Dans un proche avenir, l'impact de la communauté de la conservation sera jugé sur sa capacité à façonner de manière significative la décennie 2020-2030 pour le développement durable. Ce sera la décennie qui décidera, en grande partie, de l'avenir de l'humanité. En septembre 2015, 193 pays se sont tournés vers l'avenir et ont dressé un tableau détaillé et optimiste de ce à quoi le monde pourrait ressembler en 2030 si nous faisons bien les choses dans les années 2020.

Parce que notre monde naturel est intimement lié à tout ce que nous recherchons dans la grande vision des ODD, si nous faisons bien les choses en matière de biodiversité, nos espoirs de bien faire le reste seront grandement renforcés. Dans notre approche de 2030, les Objectifs de développement durable 14 et 15 ne peuvent pas être négligés, car c'est là que résident la biodiversité et la nature (ODD14 : Vie aquatique et ODD15 : Vie terrestre). Et pour parvenir à 2030, nous devons bien faire les choses en matière de nature et de biodiversité.

Bien faire les choses pour le Programme 2021-2024. Ce défi audacieux exigera de notre part une réflexion et un certain ré-outillage, y compris dans le cadre du Programme 2021-2024. Ainsi, tout en respectant notre cœur de compétences et notre fière histoire, nous devons propulser le Programme, et donc l'Union, vers l'avenir, avec confiance. Le nouveau Programme, s'il veut avoir un impact sur la décennie 2020-2030, doit aller au-delà de notre zone de confort et s'aventurer dans des territoires parfois inconnus et difficiles.



La Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, et le ministre finlandais de l'Environnement, de l'Énergie et du Logement, Kimmo Tiilikainen, lors d'une réunion bilatérale au Säätytalo (Maison des domaines), Helsinki, Finlande.

En 2018, le personnel du Secrétariat, les Commissions et le Conseil ont consacré un temps considérable à lancer ce processus important. Les caractéristiques de base du nouveau Programme devraient inclure les dimensions suivantes : ambitieux, dynamique et axé sur les solutions, tourné vers l'extérieur, centré sur le développement, défenseur de l'égalité hommes-femmes, impliquant les peuples autochtones et axé sur les résultats. Pour obtenir des résultats, le Programme doit se concentrer sur un nombre limité de priorités. En outre, il devra répondre de la manière dont nous aborderons la technologie, les données et l'innovation, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, ainsi que l'accès au financement et la viabilité financière.

En 2019, nous participerons à l'élaboration des objectifs post-2020, y compris un objectif global de mesure de la santé de la nature et de la biodiversité (un « objectif culminant »). Un tel objectif culminant devra être mesurable, quantifiable et traçable, et devra être étayé par des objectifs scientifiques sectoriels spécifiques grâce auxquels les États, les gouvernements locaux, les villes et les entités du secteur privé pourront mesurer leur progrès.

Aspirer à un impact n'est possible qu'avec de solides capacités analytiques. Tout au long de 2018, une attention considérable a été accordée au renforcement de notre production analytique. En 2019, nous poursuivrons ce travail en mettant l'accent sur un certain nombre de questions clés qui méritent une attention particulière en 2019-2020. Des données plus précises nous permettront également de renforcer nos avis politiques.

SE PRÉPARER POUR NOTRE RENDEZ-VOUS À MARSEILLE, FRANCE

Une étape importante a été franchie, en 2018, avec la sélection d'un pays hôte pour le prochain Congrès de l'UICN. Depuis la signature de l'accord avec le pays hôte, le soutien de la France n'a été que très impressionnant. Le président Macron a déclaré à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre : « fixons-nous l'objectif d'établir, en 2020, un plan pour un Pacte mondial ambitieux pour l'environnement, et faisons de la CDP de Beijing sur la biodiversité et du Congrès mondial de la conservation de l'UICN, en France en 2020, des étapes décisives pour cela. »

Un Congrès de l'UICN pour bien faire les choses pour

2020-2030. Le Congrès de l'UICN s'inscrit dans la lignée d'une séquence diplomatique très particulière, avec notamment la 7e session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES-7 Paris, France), le 45e sommet du G7 (Biarritz, France), le Congrès de l'UICN lui-même (Marseille, France) et la 15ème Conférence des parties à la CDB (Beijing, Chine).

En juin 2020, le Congrès mondial de la nature de l'UICN sera un moment clé qui aidera à définir si et comment nous pouvons bien faire les choses en matière de biodiversité. Il ouvrira la voie à des mesures de conservation ambitieuses et fondées sur la science pour l'après 2020, inaugurant une décennie de grands changements. Notre vision d'un monde durable est en jeu.



Le Président du Conseil d'administration de TRAFFIC, Mark Halle, la Directrice de gouvernance des réseaux du WWF International, Maria Boulos, la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, et le Directeur exécutif de TRAFFIC, Steve Broad, lors de la signature d'un nouvel accord de partenariat entre l'UICN, le WWF et TRAFFIC.

En termes d'organisation, et bien que nous n'en soyons encore qu'au début, le Congrès pourrait être un premier pas vers la mise en œuvre du Programme 2021-2024. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que le Programme 2021-2024 y occupe une place centrale. Pour cette raison, je vois un alignement étroit entre les thèmes du Congrès de l'UICN et les priorités du prochain Programme quadriennal.

Un Congrès de l'UICN pour promouvoir les questions d'égalité hommes-femmes.

Le Congrès de l'UICN sera également une occasion unique de progresser de façon significative sur le plan de l'égalité hommes-femmes. Nous avons positionné le Congrès pour montrer l'exemple d'une assemblée sensible aux questions de genre. Avant, pendant et après le Congrès de l'UICN, nous allons déployer notre nouvelle Stratégie pour l'intégration des questions d'égalité hommes-femmes à tous les événements de l'UICN.

Je vois les années 2020 comme la décennie où l'humanité relèvera ce défi. Je vois les années 2020 comme la décennie qui changera le monde de façon positive. Une décennie qui commence en juin 2020, au Congrès de l'UICN à Marseille, France.

En juin 2020, le Congrès mondial de la nature de l'UICN ouvrira la voie à une action de conservation ambitieuse et fondée sur la science pour l'après 2020, inaugurant une décennie de grands changements.

SCIENCE ET ÉCONOMIE

Une base scientifique solide est vitale pour une prise de décision efficace en matière de conservation de la nature, garantissant que la biodiversité perdure et continue d'offrir les services dont dépendent le bien-être humain et l'économie mondiale.

L'UICN fait progresser les connaissances scientifiques et économiques pour une action efficace de conservation. L'UICN génère et analyse des données et développe des normes rigoureuses pour évaluer l'état de la biodiversité et de la conservation dans le monde, en étroite collaboration avec d'autres réseaux scientifiques.



L'auteur principal et Président du Groupe de travail de l'UICN sur les palmiers à huile, Erik Meijaard, et le membre du Groupe de travail, Marc Ancrenaz, répondent aux questions des médias lors d'une conférence de presse présentant l'*Analyse de situation de l'UICN sur les palmiers à huile et la biodiversité*.

ÉVALUER L'ÉTAT DE LA NATURE ET DE LA CONSERVATION

L'UICN développe les normes mondiales pour l'évaluation du risque d'extinction des espèces et d'effondrement des écosystèmes, les Listes rouges de l'UICN des espèces menacées™ et des écosystèmes respectivement, ainsi que pour l'évaluation des zones importantes pour la biodiversité, les bases de données mondiales des Zones clés pour la biodiversité et Planète protégée.

Les évaluations de 10 189 espèces publiées sur la Liste rouge de l'UICN en 2018, dont beaucoup réalisées grâce au soutien de Toyota Motor Corporation, ont mis en évidence le déclin continu des espèces, en particulier en raison de menaces croissantes telles que le changement climatique et les espèces envahissantes. Bien que près de 28% des espèces évaluées soient menacées d'extinction, les évaluations ont également révélé des nouvelles encourageantes : certaines espèces, dont le gorille des montagnes et le rorqual commun, commencent à se rétablir grâce aux actions de conservation.

Les évaluations de 19 écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins à Madagascar, réalisées avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de la Liste rouge des écosystèmes (RLE), ont révélé que 14 étaient menacés d'effondrement. Il est urgent de planifier et de prendre des mesures de conservation pour préserver les bénéfices que ces écosystèmes procurent. Les données de la RLE ont également été utilisées pour identifier les possibilités de restaurer les écosystèmes côtiers et marins dans trois districts du Mozambique. Cette initiative a bénéficié du soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

Un rapport de l'UICN a décrit comment les données et les connaissances de la RLE peuvent être utilisées par les pays pour mesurer leur capital naturel : leur stock global de ressources naturelles. L'UICN a également continué de mettre au point un système mondial de classification des écosystèmes afin d'assurer un cadre normalisé pour tous les types d'écosystèmes.

Le rapport « Planète protégée », un partenariat entre l'UICN et le Centre mondial de suivi de la conservation du PNUE, suit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité. Selon la version actualisée du rapport de décembre 2018, les aires protégées couvrent maintenant 14,87% des écosystèmes terrestres et 7,47% des océans. L'évaluation a également révélé que 47% des Zones clés pour la biodiversité (ZCB) de la planète, des zones critiques pour la diversité biologique mondiale, étaient entièrement ou partiellement protégées, tandis que la couverture des ZCB d'eau douce et marines était de 43,5% et 44% respectivement. L'UICN a également publié des lignes directrices et organisé des ateliers techniques afin de garantir une identification uniforme de ces zones.

Les données de la Liste rouge de l'UICN et de la couverture des Zones clés pour la biodiversité par les aires protégées ont été utilisées pour les évaluations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la

biodiversité et les services écosystémiques dans son aperçu de l'état de la biodiversité. Les évaluations ont révélé que l'omniprésence et l'ampleur de la dégradation des terres compromettent actuellement le bien-être de deux cinquièmes de l'humanité.

Le rapport 2018 sur les Objectifs de développement durable (ODD), qui décrit annuellement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, a utilisé pour la première fois l'indicateur de l'UICN sur les réponses aux espèces exotiques envahissantes (EEE). Cet indicateur montre les pays ayant adopté une législation nationale relative à la prévention ou au contrôle des EEE. Il révèle que ce nombre a augmenté au fil du temps, mais qu'un tiers des pays ne disposent pas de budget alloué à ces efforts et n'ont pas accès à un mécanisme mondial de financement. Comme les années précédentes, le rapport de l'ONU utilise l'Index de la Liste rouge, mettant en évidence le déclin des mammifères, des oiseaux, des amphibiens, des coraux et des cycadées. Il montre également que la proportion de ZCB couvertes par des aires protégées a augmenté de plus de 10% entre 2000 et 2018. Ces normes de l'UICN permettent de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 15 (Vie terrestre).

L'UICN promeut également l'élaboration de critères de réussite en matière de biodiversité et de conservation : les Listes vertes de l'UICN des espèces, des aires protégées et conservées et des écosystèmes. En 2018, 15 nouveaux sites ont été admis sur la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées, qui reconnaît les meilleures pratiques en matière de conservation par zone, portant le nombre total de sites inscrits à 40. La Liste verte de l'UICN est soutenue par de nombreux partenaires et donateurs, et en particulier par le gouvernement allemand par le biais de l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) et de la Banque de développement KfW, ainsi que par la Commission européenne par le biais du Programme LIFE.

SOUTENIR LES ACTIONS DE CONSERVATION PAR LA SCIENCE

Une analyse de situation des impacts des exploitations de palmier à huile sur la biodiversité, demandée par les Membres lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, a été publiée par le Groupe de travail de l'UICN sur le palmier à huile. L'analyse révèle qu'une interdiction de l'huile de palme augmenterait très probablement la production d'autres cultures oléagineuses pour répondre à la demande d'huile, ce qui déplacerait la perte de biodiversité mondiale au lieu de la stopper. Toujours à la demande des Membres de l'UICN, le Groupe de travail de l'UICN sur la biologie de synthèse et la conservation de la biodiversité a commencé à son évaluation des risques et opportunités de conservation associés à la biologie de synthèse.

Le Comité des publications de l'UICN a examiné 68 notes conceptuelles de publications prévues par le Secrétariat de l'UICN. Le Comité de rédaction a révisé 29 publications avant attribution d'un numéro ISBN au cours de l'année.



La Directrice mondiale du Groupe des politiques et du Programme de l'UICN, Cyriaque N. Sendashonga, lors d'une table ronde du Forum sur l'avenir de l'agriculture à Bruxelles, Belgique.

VALORISER LES BÉNÉFICES DE LA NATURE

L'UICN, grâce au soutien financier de la Fondation Gonzalo Rio Arronte et de la Banque mondiale, a aidé le gouvernement mexicain à mieux gérer les subventions intersectorielles dans la région du sud du Chiapas, en encourageant la réorientation des secteurs agricole et forestier vers plus de durabilité environnementale. Elle a également participé à l'élaboration d'une feuille de route permettant de définir une coordination nationale des politiques intersectorielles visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Dans la péninsule du Yucatan, au Mexique, l'UICN a élaboré des options de restauration des paysages pour répondre aux besoins de l'agriculture et de l'élevage ainsi qu'aux objectifs forestiers et de fourniture de services écosystémiques. Ces options montrent un plus grand impact économique, environnemental et social que les régimes traditionnels. Ces travaux ont été financés par la Banque mondiale.

Au Guatemala, l'UICN, avec le financement de la Fondation Argidius, a travaillé avec le gouvernement et autres partenaires pour améliorer les politiques sectorielles et augmenter les investissements dans le système national d'agroforesterie du cacao, et dans la Route guatémaltèque du cacao en tant que destination écotouristique. Au total, 180 hectares appartenant à 196 producteurs ont été inscrits dans un programme d'agroforesterie (PROBOSQUES) qui combine les cultures de cacao et les forêts dans le but d'accroître les revenus et d'assurer un approvisionnement durable en cacao sur le marché mondial. L'UICN a aidé le gouvernement et les producteurs de cacao à élaborer quatre propositions d'investissement d'un montant de 4 millions de dollars sur

cinq ans pour promouvoir la Route du cacao, et de nouveaux accords commerciaux ont été conclus entre les producteurs pour vendre leur cacao à des entreprises nationales et internationales.

Le partenariat « Science pour la nature et les populations » (Science for Nature and People), réunissant l'UICN, l'Université de Californie-Santa Barbara, The Nature Conservancy et Wildlife Conservation Society, entre autres, a formulé et testé des critères pour déterminer les approches compensatoires les plus susceptibles de produire des bénéfices équitables en matière de conservation. L'objectif des approches compensatoires, telles que les compensations de biodiversité, est de contrebalancer les effets néfastes des activités économiques sur la biodiversité et les services fournis par la nature.

Le projet quinquennal « Gestion de la biodiversité marine et côtière dans les pays insulaires du Pacifique » (MACBIO), dont l'UICN était partenaire d'exécution, s'est achevé en 2018. Pour aider les gouvernements de Fidji, Kiribati, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu à atteindre leurs objectifs nationaux en matière de biodiversité, le projet a mis l'accent sur l'évaluation des services rendus par les écosystèmes marins, la planification de l'espace marin et la diffusion de meilleures pratiques et d'outils pour améliorer la gestion de la biodiversité marine et côtière dans toute l'Océanie. Plus de 70 ateliers techniques ont été organisés et 150 valeurs économiques fournies par les écosystèmes marins et côtiers ont été identifiées. Ces valeurs peuvent être intégrées dans les plans nationaux de développement afin de renforcer la conservation de la biodiversité. Le projet MACBIO était financé par le ministère allemand de l'Environnement.

Une analyse de situation de l'UICN sur les impacts de la culture des palmiers à huile sur la biodiversité a révélé qu'une interdiction de l'huile de palme aurait très probablement pour effet de déplacer plutôt que de stopper la perte mondiale de biodiversité.

TRAVAUX À VENIR

La série « Rapports phares de l'UICN » sera lancée en 2019 avec le soutien de l'Agence française de développement et de l'Agence italienne pour la coopération et le développement. La série fournira des preuves de l'importance de la nature pour le bien-être économique et social, ainsi que des options politiques permettant d'exploiter les bénéfices fournis par la nature.

Le premier rapport portera sur les liens entre les conflits, les migrations et la nature.

Le programme Inspire4Nature, qui réunit l'UICN, BirdLife International, le Centre mondial de suivi de la conservation du PNUE, la Société zoologique de Londres et neuf universités européennes, soutiendra 15 bourses de doctorat sur différents aspects de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ et des Zones clés pour la biodiversité. Le programme est financé par la Commission européenne.

Dans le cadre de l'initiative « Personnes et nature » (PeN), l'UICN élaborera des lignes directrices sur la façon d'évaluer les projets de conservation qui utilisent la norme de l'UICN sur les Déplacements de populations et restrictions d'accès involontaires afin d'éviter les impacts négatifs sur les communautés locales.

L'UICN continuera à développer un outil d'empreinte sur la biodiversité pour capturer les effets des activités économiques sur la biodiversité le long des chaînes d'approvisionnement. Elle commencera également à développer un calculateur d'empreinte plastique pour aider à quantifier l'ampleur de la pollution plastique.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Akçakaya, H.R. et al. (2018). 'Quantifying species recovery and conservation success to develop an IUCN Green List of Species'. *Conservation Biology* 32(5) : 1128–1138.

Chaudhary, A. and Brooks, T. (2018). 'Land Use Intensity-Specific Global Characterization Factors to Assess Product Biodiversity Footprints'. *Environmental Science & Technology* 52 : 5094–5104.

Fargione, J. et al. (2018). 'Natural climate solutions for the United States'. *Science Advances* 4(11).

McConnell, K.E. and Siikamäki, J.V. (2018). 'Seeking External Evidence to Assess Benefit Transfers for Environmental Policy'. *Environmental and Resource Economics* 69(3) : 555–573.

Meijaard, E. et al. (2018). *Palmiers à huile et biodiversité. Analyse de la situation par le Groupe de travail de l'UICN sur les palmiers à huile*. Gland, Suisse : UICN. Également disponible en *anglais*.

Puydarrieux, P. and Mésenge, A.L. (2018). 'Key Factors for the Successful Implementation of Payments for Environmental Services and Offsets for Biodiversity Management and Sustainable Development'. Dans: Leal Filho, W. et al. (eds) *Towards a Sustainable Bioeconomy: Principles, Challenges and Perspectives, World Sustainability Series*, 135–151. Cham, Suisse : Springer.

Strand, J. et al. (2018). 'Spatially explicit valuation of the Brazilian Amazon Forest's Ecosystem Services'. *Nature Sustainability* 1 : 657–664.

DOMAINES DE TRAVAIL

[ÉVALUER L'ÉTAT DE LA NATURE ET DE LA CONSERVATION](#)
[CONNEXION AUX RÉSEAUX DE PAIRS](#)

[PRÉSERVATION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET DU](#)

[SAVOIR DE L'UICN](#)

[RAPPORTS PHARE](#)

ENGAGEMENTS POLITIQUES MONDIAUX

Les Résolutions adoptées par les Membres de l'UICN lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN définissent l'agenda mondial de la conservation et orientent les engagements politiques de l'Union au niveau local, national et mondial.



Représentants de l'UICN lors de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité à Charm-El-Cheikh, Égypte.

En 2018, l'UICN a continué de guider et de promouvoir l'intégration de la conservation de la nature dans les stratégies mondiales et nationales. L'UICN a également appelé à des actions concrètes pour atteindre les objectifs mondiaux tels que l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Les experts de l'UICN ont apporté une contribution technique à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales, lors de la première session de la Conférence intergouvernementale convoquée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Les recommandations de l'UICN ont été largement adoptées, notamment en ce qui concerne la structure, le fonctionnement et les avantages potentiels des aires marines protégées (AMP). Ce travail a reçu le soutien du ministère norvégien des Affaires étrangères et du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international.

Résolutions de l'UICN: [WCC-2016-Res-047](#), [WCC-2016-Res-050](#)

Comité du Patrimoine mondial

En tant qu'organe consultatif sur la nature auprès du Comité du Patrimoine mondial, l'UICN a recommandé des mesures concernant 58 sites menacés. Ces recommandations ont conduit à plusieurs décisions clés, notamment le retrait du Système de réserve de la barrière de corail de Belize de la Liste du Patrimoine mondial en danger suite à l'interdiction des

forages pétroliers dans la zone maritime du Belize, et l'inclusion des Parcs nationaux du lac Turkana, au Kenya, sur la Liste des sites en dangers en raison des impacts du barrage Gibe III, en Éthiopie. Suite aux conseils de l'UICN, la Tanzanie a également été priée de ne pas poursuivre ses projets visant à exploiter de grandes parcelles forestières à l'intérieur de la Réserve de chasse de Selous. Une mission de terrain UICN-UNESCO dans l'archipel de Socotra, au Yémen, a été demandée pour évaluer les impacts d'infrastructures, tels que les centres de loisirs, sur la faune et les paysages uniques de ce site.

Résolutions de l'UICN: [WCC-2012-Res-046](#), [WCC-2012-Res-047](#)

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

La Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) est l'objectif primordial de la Convention, qui vise à enrayer la dégradation des terres et à préserver les bénéfices que les écosystèmes procurent à l'homme. Fin 2018, 120 pays s'étaient lancés dans l'élaboration d'objectifs nationaux volontaires de NDT, et la moitié avaient déjà achevé cette étape. L'UICN, avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial, a fourni un financement ayant permis à 75 de ces pays de définir leurs objectifs et d'élaborer des stratégies nationales pour atteindre leurs engagements d'ici à 2030. Un appui technique a été fourni afin d'aider les pays à définir des objectifs et des mesures d'intervention conformes aux recommandations et aux bonnes pratiques de l'UICN. L'UICN a également continué de conseiller les pays sur les moyens de mobiliser des investissements en faveur des initiatives de NDT, notamment en ce qui concerne la restauration des paysages forestiers et des pâturages, et l'adaptation fondée sur les écosystèmes.

Résolution de l'UICN: [WCC-2008-Rec-134](#)

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

La sixième session plénière de la Plateforme a adopté les Résumés à l'intention des décideurs de quatre évaluations régionales et une évaluation thématique de la dégradation et de la restauration des terres. Le Secrétariat et les membres des Commissions de l'UICN ont contribué aux cinq évaluations, dans lesquelles des données fournies par l'UICN ont également été utilisées. Ces travaux ont reçu le soutien du ministère français de la Transition écologique et inclusive. L'UICN a également établi un partenariat avec le gouvernement japonais pour soutenir la prochaine évaluation de l'impact des espèces exotiques envahissantes.

Résolutions de l'UICN: [WCC-2012-Res-117](#), [WCC-2012-Res-118](#)

Forum mondial de l'eau

L'UICN et ses partenaires ont coordonné la Conférence des juges et procureurs sur la Justice dans le domaine de l'eau, lors du 8e Forum mondial de l'eau à Brasilia. Un des résultats de la Conférence, la Déclaration de Brasilia des juges sur la Justice dans le domaine de l'eau, définit un ensemble de principes sur la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques à l'attention de la communauté juridique. L'UICN a également coordonné une session de haut niveau lors du Forum, intitulée « Gestion intégrée transformationnelle des ressources en eau pour l'Agenda 2030 ». La session était basée sur les travaux de longue date de l'UICN et du Conseil mondial de l'eau visant à développer un cadre plus flexible pour la gestion de l'eau.

Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Lors de la 17e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, l'UICN était représentée, pour la première fois, par une représentante autochtone, Yeshing Juliana Upún Yos, une femme Maya Kaqchikel du Guatemala. Elle y a souligné la catégorie de Membres « Organisation des peuples autochtones » (OPI) de l'UICN et la toute première stratégie dirigée par les peuples autochtones, élaborée par les OPI Membres de l'UICN pour faire progresser les questions autochtones au sein de l'organisation et, plus largement, dans le domaine de la conservation.

Résolutions de l'UICN: [WCC-2016-Res-004](#), [WCC-2016-Res-075](#)

Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial

En tant qu'agence d'exécution accréditée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'UICN a participé à la sixième Assemblée du FEM, au cours de laquelle les priorités de financement pour les quatre années à venir ont été adoptées. Au cours des prochaines années, l'UICN développera ses travaux sur des thèmes transversaux dans le cadre des nouveaux programmes « Impact » du FEM sur la gestion durable des forêts et sur les villes durables.

Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable

Dans le cadre de l'examen par le Forum des progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif de développement durable 15 (Vie terrestre), l'UICN a présenté les progrès réalisés pour améliorer la conservation de la biodiversité, tout en notant que ceux-ci sont encore insuffisants, la perte de biodiversité se poursuivant à un rythme sans précédent. L'UICN a souligné la nécessité de prendre des mesures urgentes pour remédier à la perte de biodiversité, soulignant que le cadre des ODD offrait

une opportunité pour amplifier les mesures de conservation. Concernant l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'UICN a demandé que des mesures soient prises sur le terrain, en vue d'atteindre les cibles de cet objectif, dans le cadre des plans nationaux et à la mesure de la gravité des problèmes, en commençant par les cibles les moins avancées, comme la cible 6.6 sur les écosystèmes aquatiques.

Résolution de l'UICN: [WCC-2016-Res-062](#)

Commission sur la condition de la femme

En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'UICN a réuni des représentants de gouvernements et des dirigeants de la société civile lors de la 62e session de la Commission. Les participants ont souligné l'importance des statistiques sexospécifiques sur l'environnement pour accélérer les mesures visant à atteindre les ODD et ont recommandé des indicateurs spécifiques pour la collecte, l'analyse et l'application d'informations ventilées par sexe dans le domaine de l'environnement.

Résolutions de l'UICN: [GA-1988-Res-013](#), [GA-1990-Rec-018](#)

Assemblée générale des Nations Unies

Par l'intermédiaire de sa Mission permanente d'observation auprès des Nations Unies à New York, l'UICN a continué de collaborer avec la Wildlife Conservation Society et le gouvernement français pour organiser des dialogues visant à informer les diplomates présents au siège de l'ONU des dernières avancées scientifiques en matière de conservation. Grâce à ces dialogues, l'UICN a également insisté sur l'importance d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les stratégies mondiales et nationales.

Résolution de l'UICN: [WCC-2016-Res-062](#)

Convention des Nations Unies sur la diversité biologique

Lors de la 14e réunion de la Conférence des Parties à la Convention, la délégation de l'UICN a proposé l'inclusion d'objectifs scientifiques dans le cadre post-2020 afin de s'assurer que les engagements des Parties soient quantifiés et suivis plus facilement et avec plus de précision. Conformément aux recommandations de l'UICN, les Parties à la CDB ont convenu de renforcer leurs stratégies et plans nationaux et d'encourager les acteurs non-étatiques, notamment le secteur privé, à contribuer à un cadre post-2020 efficace grâce au développement d'engagements volontaires en matière de biodiversité.

Résolutions de l'UICN: [WCC-2016-Res-096](#), [WCC-2016-Res-050](#)

Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Lors de la 24e session de la Conférence des Parties à la Convention, l'UICN a insisté sur les actions de conservation de la nature, les solutions fondées sur la nature, comme des éléments indispensables aidant les pays à atteindre leurs objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci. L'UICN a accueilli avec satisfaction le Rapport spécial du GIEC sur un réchauffement climatique de 1,5°C, notant l'urgence d'une action ambitieuse en faveur du climat. L'UICN a également apporté son expertise dans les domaines des forêts, de l'utilisation des terres, de l'eau, des océans et de la résilience au changement climatique afin de guider les actions actuelles et futures visant à faire face au changement climatique.

Résolutions de l'UICN: [WCC-2016-Res-056](#), [WCC-2016-Res-057](#), [WCC-2016-Rec-107](#)

FAITS MARQUANTS RELATIFS AUX DONATEURS ET SUPPORTERS

La réalisation de la vision et de la mission de l'UICN n'est possible que grâce aux investissements continus et à long terme de ses donateurs. Avec leur soutien, l'UICN développe ses activités scientifiques et ses actions de conservation, ainsi que des solutions rentables, fondées sur la nature, pour aider à relever les défis actuels les plus urgents.

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux représentent près de 70% des revenus de l'organisation, auxquels s'ajoutent les cotisations des Membres, le soutien financier de fondations, du secteur privé, d'organisations non-gouvernementales et le soutien des Parrains de la nature de l'UICN.

Alors que l'UICN célébrait son 70e anniversaire, en 2018, la confiance continue de ses donateurs et partenaires a entraîné une croissance significative des revenus de l'organisation. L'UICN remercie ses partenaires et donateurs pour leur engagement de plus de 127 millions de francs suisses et leur soutien renouvelé en 2018, donnant lieu à un portefeuille de projets actifs de près de 500 millions de francs suisses, et établissant un nouveau record dans les 70 ans d'histoire de l'Union.

PARTENAIRES-CADRES

En 2018, les gouvernements de la Suisse, de la Norvège et des États-Unis ont renouvelé leur financement-cadre de l'UICN, rejoignant les gouvernements de la Finlande, de la France, de la République de Corée et de la Suède.

Ces Partenaires-cadres fournissent un financement de base par le biais d'accords pluriannuels, visant à soutenir la mise en œuvre du Programme de l'UICN. Ce soutien est toujours essentiel pour assurer la stabilité financière qui permet à l'UICN de jouer son rôle unique en influençant et en aidant les sociétés à travers le monde à préserver l'intégrité et la diversité de la nature.

L'UICN est également reconnaissante à ses Parrains de la nature qui continuent de lui fournir un soutien financier et une orientation stratégique essentiels.

« Concilier la préservation de la nature et un développement durable est une priorité pour l'AFD. Notre partenariat avec l'UICN permet de prendre en compte son expertise dans nos projets et de placer la nature au cœur des politiques de développement. » Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement (AFD)

APPUI AU PROGRAMMES ET AUX PROJETS

Les Partenaires-cadres continuent d'apporter un soutien significatif aux grands programmes et projets sur la biodiversité et la conservation des ressources naturelles, la gouvernance de l'eau et la gestion durable des terres, la résilience et l'adaptation au changement climatique dirigées par les communautés, la lutte contre la pollution marine par les plastiques ou le trafic d'espèces sauvages, et la promotion de l'égalité hommes-femmes.

Grâce au soutien de tous les donateurs de l'UICN, plus de 60% du portefeuille de projets de l'organisation a contribué à l'Objectif de développement durable 15 (Vie terrestre), à l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et à l'ODD 14 (Vie aquatique).

Comme cela était déjà le cas au cours des dernières années, le gouvernement allemand reste le plus grand donateur gouvernemental de l'UICN, soutenant des initiatives sur la résilience au changement climatique, la conservation de la biodiversité, la gestion des aires protégées et la restauration des paysages forestiers.

L'Union européenne (UE), en partenariat avec les pays du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique, est le principal donateur de l'UICN, avec un portefeuille total d'un peu plus de 100 millions de francs suisses. L'UE soutient les programmes et projets de l'UICN axés sur la conservation et l'utilisation durable à l'échelle mondiale et dans les pays de l'UE. Les subventions pluriannuelles les plus importantes de l'UE sont allouées au Programme « Biodiversité et gestion des aires protégées » (BIOPAMA), au programme volontaire « Biodiversité et services écosystémiques dans les territoires d'outre-mer européens » (BEST) et à l'Initiative SOS (Sauvons nos espèces) pour les carnivores africains.

En tant qu'agence d'exécution accréditée du Fonds pour l'environnement mondial, en 2018, l'UICN a collaboré avec ses États Membres pour mettre en œuvre des projets visant à remédier à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes. Le portefeuille croissant de projets de l'UICN a



La Directrice comptable de l'agence de communication BETC, Fanny Buisseret, la Directrice mondiale du Groupe de conservation de la biodiversité de l'UICN, Jane Smart, et la Directrice de l'image et des partenariats mondiaux de Lacoste, Mylène Atlan, après une réunion de planification stratégique sur le partenariat UICN-Lacoste au siège de l'UICN à Gland, Suisse.

atteint 78 millions de dollars à la fin de l'année. Le portefeuille le plus important porte sur la restauration des paysages dans 10 pays, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. D'autres projets régionaux sont en cours sur la gestion internationale des ressources en eau dans quatre grands bassins d'Afrique : delta du Sénégal et fleuves Mano, Pungwe et Volta.

En 2018, l'UICN a également renforcé son engagement avec le Fonds vert pour le climat, comme l'une des entités accréditées du Fonds. Ceci a permis l'approbation d'un vaste projet visant à renforcer la résilience des moyens de subsistance au changement climatique dans les bassins supérieurs des hautes terres du Guatemala.

L'action de l'UICN est soutenue par un certain nombre de fondations, dans le monde entier. Le soutien de la Fondation MAVA a permis de consolider la position de l'UICN en tant que principal fournisseur de connaissances, grâce à la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, à la Liste rouge des écosystèmes et à « Horizon du patrimoine mondial de l'UICN », première évaluation mondiale des sites naturels du Patrimoine mondial. Le soutien de la MAVA a également permis à l'UICN de renforcer son engagement auprès de ses partenaires locaux en Afrique de l'Ouest et de renouveler son programme de petites subventions pour les organisations non-gouvernementales émergentes d'Afrique du Nord.

ENGAGEMENT DU PUBLIC

L'UICN a conclu un nouveau partenariat de trois ans avec la société française de mode Lacoste. Ce partenariat vise à

sensibiliser et à accroître la participation du public à la conservation des espèces par le biais de campagnes de sensibilisation, tout en apportant un soutien à des projets de terrain.

La première campagne de sensibilisation s'est traduite par la vente d'un nombre limité de polos, correspondant au nombre d'individus connus d'espèces menacées à l'état sauvage. Tous les polos ont été vendus en seulement 24 heures. La campagne a généré plus de 1 200 articles en ligne mentionnant l'UICN et 36 000 nouveaux visiteurs sur le site web SOS de l'UICN au cours de la première semaine, ainsi que plus de 600 000 partages sur les réseaux sociaux. L'UICN a lancé un appel à propositions pour la conservation des espèces choisies pour la campagne.

« Un environnement sain et biologiquement diversifié est essentiel pour relever les défis du développement mondial tels que la pauvreté, le changement climatique ou la sécurité alimentaire et en eau. L'UICN est un partenaire clé de la Commission européenne dans la mise en œuvre des priorités de l'UE concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays et territoires d'outre-mer de l'UE, ainsi qu'en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique ».

Neven Mimica, Commissaire à la coopération internationale et au développement, Commission européenne

SERVICES DU SECRÉTARIAT

L'UICN cherche à garantir que ses unités corporatives de soutien soient aussi rationalisées et efficaces que possible, et contribuent à réaliser la mission de l'Union.

FINANCES

En 2018, l'UICN a poursuivi ses efforts pour améliorer les processus financiers et accroître son efficacité. Le service de banque électronique a été étendu à cinq bureaux afin d'améliorer encore l'efficacité des paiements et le contrôle fiduciaire dans l'ensemble de l'Union. La couverture d'assurance de l'organisation a également été réévaluée et une police globale de responsabilité civile couvrant l'ensemble des bureaux et des opérations a été mise en place. Les travaux d'élaboration d'un système de gestion du temps et de planification des ressources ont commencé et seront déployés dans tous les bureaux au cours de l'année 2019. Cela permettra d'améliorer l'efficacité des processus et l'utilisation des ressources.

SERVICES GÉNÉRAUX

L'UICN a introduit de nouvelles politiques et procédures visant à assurer un fonctionnement efficace et sûr du Centre de conservation de l'UICN à Gland, en Suisse. Cela comprend

notamment de nouvelles lignes directrices sur la gestion de l'énergie et des déchets, ainsi qu'une procédure de traitement du courrier suspect. Les moquettes, installées en 1992, ont été remplacées par de nouvelles, faites de PET et de filets de pêche recyclés.

COMMUNICATIONS MONDIALES

Les communications corporatives autour du 70e anniversaire de l'Union ont montré l'expérience de l'UICN et ses contributions aux défis mondiaux tels que la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Une nouvelle stratégie de contenu a été appliquée aux communications concernant les principaux rapports de l'UICN, contribuant ainsi à accroître leur impact. La capacité de communication de l'UICN a été améliorée grâce à de nouveaux groupes de travail et à des sessions de formation, à une mise à jour de la politique relative aux réseaux sociaux et à la publication de guides sur les relations avec les médias et les meilleures



Le Vice-président de l'UICN, Malik Amin Aslam Khan, l'ancien ministre français de la Transition écologique et inclusive, Nicolas Hulot, la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, et le Directeur mondial du Groupe de développement de l'Union de l'UICN, Enrique Lahmann, lors de la cérémonie de signature de l'accord entre la France et l'UICN pour l'organisation conjointe du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 à Marseille, France.

pratiques concernant les réseaux sociaux. De solides relations avec les médias ont permis d'obtenir 71 500 articles mentionnant l'UICN dans 179 pays. Les réseaux sociaux de l'UICN ont atteint près de 12,2 millions de personnes en 2018, les engagements sur Twitter et Facebook augmentant de 65% et 34% respectivement par rapport à 2017. Le site web de l'UICN a été consulté plus de 7,2 millions de fois.

RESSOURCES HUMAINES

Un programme de perfectionnement des cadres, portant sur les principes fondamentaux de gestion des ressources humaines, a été lancé à l'intention des cadres supérieurs. Il vise à améliorer l'efficacité des cadres ainsi que le rendement du personnel.

Pour mesurer le sentiment de vie organisationnelle, l'UICN a mené une enquête auprès de son personnel. Les résultats, qui seront publiés au début de 2019, guideront la révision des politiques et procédures de RH afin d'améliorer les conditions de travail. Afin de renforcer les principes et pratiques de gestion de l'UICN pour le personnel du Secrétariat, un Règlement révisé du personnel de l'UICN a été approuvé par le Conseil.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Tout au long de l'année, l'UICN a renforcé la collaboration entre ses composantes en améliorant la collecte, le stockage et l'accès aux données, les systèmes d'information sécurisés et l'utilisation de technologies plus durables.

Une nouvelle version du Portail Programme et projets a été lancée. Celui-ci inclut désormais toutes les séquences d'approbation de programmes et de projets afin d'automatiser et d'optimiser le processus pour tous les utilisateurs. Le Portail assure également l'alignement de tous les projets sur la stratégie du Programme de l'UICN. Alors que les préparatifs du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 sont en cours, une nouvelle plateforme de soutien aux Commissions a été lancée, afin d'automatiser les processus de gestion et d'approbation des membres de toutes les Commissions. Les principales applications, logiciels et systèmes ont également été actualisés vers les versions les plus récentes et les plus sûres, et des contrats améliorés ont été renégociés avec les fournisseurs clés.

SERVICE JURIDIQUE

L'UICN a établi une Politique de protection des données pour le Secrétariat, conforme à la Loi fédérale suisse sur la protection des données et au Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne. Les efforts visant à ce que les procédures de protection des données soient appliquées dans l'ensemble de l'Union se poursuivront en 2019.

Dans le but de renforcer ses processus de gouvernance, l'UICN, grâce aux efforts conjoints de son Conseil et de son Secrétariat, a également travaillé sur une proposition visant à améliorer les processus relatifs aux motions de l'UICN. Cette proposition fait suite à une Résolution adoptée par les Membres lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016.

QUALITÉ DU PROGRAMME

Dans un contexte d'incertitude stratégique, financière et opérationnelle croissante, l'incorporation d'une culture de gestion des risques à l'UICN est essentielle pour que l'organisation puisse continuer à accomplir sa mission. Pour cela, l'UICN a élaboré une Politique de gestion des risques corporatifs, qui l'aidera à prendre des décisions tenant compte des risques et maximisant l'impact.

L'UICN a également modernisé son processus de développement de projets. Le processus amélioré garantit que les projets sélectionnés répondent aux besoins les plus pressants de la société, mobilisent la meilleure expertise au monde et proposent des solutions efficaces tout en respectant les normes les plus strictes.

RESPONSABILISATION ET CONTRÔLE INTERNE

Le cadre de responsabilisation de l'UICN a encore été renforcé grâce à l'intégration de la gestion des risques, du contrôle interne, de la prévention de la fraude et de la supervision. Le processus d'autoévaluation du contrôle des risques, lancé à la fin de 2017, permet aux équipes de direction d'évaluer et de surveiller les systèmes internes de contrôle des risques, et des audits internes ont aidé à identifier les points à améliorer et à réduire les risques. Des enquêtes ont évalué les allégations d'actes répréhensibles et ont permis une sensibilisation accrue aux concepts de fraude, de corruption et de conflit d'intérêts. L'UICN s'est également associée à l'effort mondial visant à minimiser l'impact de la fraude en encourageant la sensibilisation et l'éducation en matière de lutte contre la fraude lors de la Semaine internationale de sensibilisation à la fraude, en novembre.

DÉVELOPPEMENT DE L'UNION

L'UICN a achevé le processus de sélection du pays hôte pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020. Le Congrès se tiendra à Marseille, en France, du 11 au 19 juin.

Au total, 63 nouveaux Membres ont été admis à l'UICN en 2018. Afin de soutenir le recrutement et la rétention de nouveaux membres à l'avenir, les travaux de développement de la Stratégie des Membres de l'UICN se sont poursuivis, et celle-ci devrait être finalisée et mise en œuvre en 2019.

SOUTIEN AUX COMMISSIONS

En 2018, l'UICN a créé une nouvelle unité chargée de soutenir ses Commissions sur les questions liées à l'adhésion, à la communication et aux finances. Depuis sa création, l'unité a permis des améliorations importantes des processus financiers et administratifs des Commissions. Elle a également amélioré la cohérence entre leurs sites web, bulletins d'information et autres canaux de communication. Les visites sur la page des Commission du site de l'UICN ont doublé par rapport à 2017. Un système sécurisé de gestion des membres est en cours d'élaboration pour permettre aux Présidents des Commissions de gérer directement les adhésions, conformément à la législation sur la protection des données.



La conservation fonctionne : selon la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées TM, la population de gorilles de montagne est estimée à plus de 1 000 individus, le chiffre le plus élevé jamais enregistré.

RÉSULTATS DE L'UICN 2018



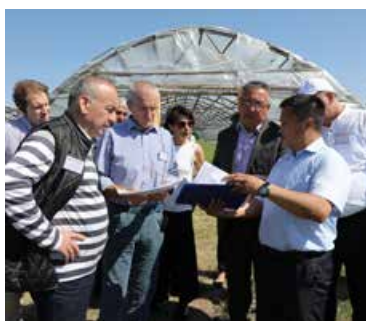
[26 ENTREPRISES](#)



[28 CHANGEMENT CLIMATIQUE](#)



[30 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT](#)



[32 FORÊTS](#)



[34 ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES](#)



[36 GOUVERNANCE ET DROITS](#)



[38 MILIEUX MARIN ET POLAIRE](#)



[40 AIRES PROTÉGÉES
ET CONSERVÉES](#)



[42 ESPÈCES](#)



[44 EAU](#)



[46 PATRIMOINE MONDIAL](#)

ENTREPRISES

De l'innovation et la finance aux meilleures pratiques et nouvelles normes, le secteur privé est un acteur essentiel pour conduire et mettre en œuvre les changements transformationnels nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de conservation de la biodiversité et de développement durable.

L'UICN aide les entreprises et les secteurs clés à identifier leurs impacts sur la biodiversité, à transformer la façon dont ils valorisent, gèrent et investissent dans la nature, et à créer des solutions innovantes pour relever les défis mondiaux actuels.

VALORISER LA BIODIVERSITÉ

L'UICN a continué de développer des outils pour aider les entreprises à mieux comprendre et mesurer leur impact sur la nature et leur dépendance à l'égard de celle-ci. En collaboration avec la société internationale d'énergie Enel, l'UICN a évalué les risques pour la biodiversité associés aux infrastructures énergétiques de la société, ainsi que les mesures mises en place pour y faire face. L'évaluation servira à améliorer les procédures et pratiques d'Enel quant à l'évaluation et à l'information concernant les risques en matière de production d'énergie thermique, solaire et hydroélectrique.

En Inde, l'UICN a travaillé avec Tata Steel pour mettre en œuvre une nouvelle stratégie de biodiversité au niveau de l'entreprise et de ses sites. Un atelier de l'UICN a permis au personnel du site de la mine de Joda d'acquérir des connaissances de base sur les techniques de gestion des pépinières pour faire pousser avec succès des espèces uniques en vue de restaurer les sites miniers.

Dans l'Extrême-Orient russe, un article scientifique soutenu par l'UICN a constaté que les filets à saumon présentaient de grands risques pour les baleines grises occidentales, menacées d'extinction, et a demandé la suspension des permis à proximité de leurs aires d'alimentation. En Méditerranée, l'UICN a lancé l'association Réseau MEET afin de renforcer l'écotourisme dans et à proximité des aires protégées, notamment par un engagement accru du secteur privé.



Baleine grise occidentale. Un article scientifique soutenu par l'UICN a constaté que les filets à saumon présentaient de grands risques pour les baleines grises occidentales, une espèce menacée, dans l'Extrême-Orient russe.

OBTENIR UN BÉNÉFICE NET DE BIODIVERSITÉ

L'UICN a publié un nouveau protocole pour les entreprises et les gouvernements intéressés à obtenir un gain net de biodiversité dans leurs projets de développement. Dans le cadre d'un nouvel accord de trois ans avec la Newmont Mining Corporation, l'UICN applique ce protocole à certains sites afin de déterminer comment l'entreprise peut atteindre ses objectifs de ne provoquer aucune perte nette et, si possible, obtenir des gains nets de biodiversité.

Dans le cadre du Partenariat pour les Zones clés pour la biodiversité (ZCB), l'UICN a dirigé l'élaboration de nouvelles lignes directrices pour les entreprises opérant dans ou à proximité des ZCB, sites qui contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale. En partenariat avec le Comité international olympique, l'UICN a publié un nouveau guide visant à aider l'industrie sportive à atténuer ses impacts sur la nature et à contribuer à sa conservation.

Au Mexique, dans le cadre d'une initiative conjointe avec la Banque mondiale et le secteur forestier public, l'UICN a analysé les critères environnementaux, socio-économiques, juridiques et agro-climatiques utilisés pour définir les zones interdites à la production d'huile de palme. Cette analyse est utilisée pour guider l'interprétation nationale par le Mexique des Principes et critères de la Table ronde sur l'huile de palme durable, et pour minimiser l'impact de l'huile de palme sur la biodiversité dans le sud-est du pays.

INVESTIR DANS LA NATURE

Au vue d'une prévision d'investissements sans précédent dans les infrastructures au cours de la prochaine décennie, l'UICN a conjointement organisé avec le gouvernement du Pakistan le premier Sommet du corridor économique Chine-Pakistan afin d'explorer les options pour atténuer les impacts sur la biodiversité dans le corridor et ailleurs. La Coalition pour un investissement privé dans la conservation, cofondée par l'UICN, a produit 27 fiches de transaction pour aider les investisseurs à plaider en faveur du financement de projets de conservation dans des secteurs tels que l'agriculture durable, la pêche et la restauration des paysages forestiers.

Le premier rapport du Comité indépendant Rio Doce de l'UICN a défini une voie pour la restauration à long terme du bassin hydrographique touché par la rupture de la digue de Samarco Fundão en 2015, au Brésil. Par le biais de son initiative BioBiz Exchange, l'UICN a continué de soutenir l'apprentissage pair à pair entre les organisations de la société civile sur la façon d'impliquer les entreprises. Afin de tirer les enseignements de l'expérience, l'UICN a lancé un volet sur l'engagement des entreprises dans le cadre de l'initiative PANORAMA.

TRAVAUX À VENIR

Dans le cadre de son projet « Plastiques marins et communautés côtières » (*MARPLASTICCs - Marine Plastics and Coastal Communities*), financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'UICN travaillera avec les entreprises pour mesurer et surveiller les flux de plastique dans les chaînes d'approvisionnement, et pour élaborer des solutions commerciales réduisant radicalement la pollution plastique pour finalement y mettre fin.

Dans le cadre d'une nouvelle initiative collaborative, « Nous valorisons la nature » (*We Value Nature*), l'UICN et ses partenaires utiliseront les réseaux et outils existants pour aider les entreprises à intégrer la valeur de la nature dans leur processus de prise de décisions et à tenir compte de tous les risques et opportunités liés à celle-ci.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Martin Mehers, G.S. (2018). *IUCN Niger Delta Panel: Stories of influence* Gland, Suisse : UICN.

Sánchez, L.E. et al. (2018). *Impacts of the Fundão Dam failure. A pathway to sustainable and resilient mitigation*. Rio Doce Panel Thematic Report No. 1. Gland, Suisse : UICN. Également disponible en portugais.

The KBA Partnership (2018). *Guidelines on Business and KBAs: Managing Risk to Biodiversity*. Gland, Suisse : UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

VALORISER LA BIODIVERSITÉ
OBTENIR UN BÉNÉFICE NET DE BIODIVERSITÉ
INVESTIR DANS LA NATURE



Un nouveau guide de l'UICN aide l'industrie sportive à atténuer ses impacts sur la nature et à contribuer à la conservation.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est l'un des défis les plus pressants en matière d'environnement et de développement. Des écosystèmes en bonne santé comme les forêts, les zones arides et les mangroves contribuent à l'atténuation du changement climatique en absorbant et en stockant le carbone. Ils aident également les communautés vulnérables à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique.

L'UICN propose des solutions fondées sur la nature pour faire face au changement climatique par l'amélioration de la conservation, la gestion et la restauration des écosystèmes mondiaux. L'UICN évalue également les impacts du changement climatique sur les espèces et les écosystèmes, et veille à ce que les politiques et les actions climatiques soient ambitieuses, socialement inclusives, tiennent compte des questions d'égalité hommes-femmes et répondent aux besoins des plus vulnérables.



Sandeep Sengupta, Coordinateur mondial du portefeuille de l'UICN sur le changement climatique, lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Katowice, en Pologne.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À l'invitation de la présidence fidjienne de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'UICN a participé au Dialogue de Talanoa 2018, visant à faire un bilan des progrès réalisés dans le cadre de l'Accord de Paris. L'intervention de l'UICN a souligné la nécessité pour les pays d'intégrer des objectifs plus concrets en relation avec les solutions fondées sur la nature dans leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN). Lors d'autres événements politiques clés comme le Sommet mondial sur l'action pour le climat et dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour une action mondiale pour le climat de la CCNUCC, l'UICN a souligné la nécessité de critères et de normes pour les solutions fondées sur la nature afin de permettre leur meilleure intégration dans les plans climatiques nationaux.

L'UICN a obtenu 8,1 millions d'hectares de nouveaux engagements de restauration de paysages forestiers de la part de huit gouvernements dans le cadre du Défi de Bonn. Une étude menée dans le cadre de l'initiative de l'UICN « Mangroves pour le futur » en Asie a permis d'identifier les lacunes et opportunités permettant de mieux intégrer la conservation et la restauration des mangroves dans le mécanisme REDD+ dans neuf pays.

L'UICN, en collaboration avec les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture du Pérou, l'Institut de la montagne, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et l'université nationale d'agriculture de La Molina, a organisé un cours virtuel sur l'adaptation fondée sur les écosystèmes. Cinquante-huit participants représentant des organismes publics et des milieux universitaires du Pérou et de Colombie ont pris part à ce cours, qui permettra de mieux intégrer les approches fondées sur les écosystèmes dans les processus de planification, de financement et de mise en œuvre de ces pays.

Dans le bassin du Cahoacán, au Mexique, l'UICN a fourni un appui technique aux communautés locales qui cultivent des terres communes dans le cadre du système traditionnel de l'Ejido. L'UICN les a conseillées sur les meilleures pratiques de conservation des sols permettant le reboisement et la restauration des terres dégradées. L'érosion des sols causée par le ruissellement de surface a diminué sur plus de 1 200 hectares de terres, réduisant ainsi la probabilité d'inondations et de débordements.

Des ateliers co-organisés par l'UICN au Maroc et en Tunisie ont conduit à la création de groupes de travail chargés d'élaborer une feuille de route pour mettre en œuvre les solutions fondées sur la nature contenues dans les CDN de ces pays. Par la suite, les groupes de travail, composés de représentants du gouvernement et de la société civile, ont élaboré des propositions de projet pour obtenir un financement auprès de donateurs tels que le Fonds vert pour le climat.

L'UICN a contribué à l'élaboration de directives à l'intention des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui permettraient aux pays de concevoir et de mettre en œuvre des mesures efficaces pour conserver et restaurer les écosystèmes tout en renforçant la résilience climatique.

ÉVALUER ET RÉPONDRE AUX RISQUES CLIMATIQUES

Les experts de l'UICN ont publié une étude majeure dans le domaine relativement récent de l'évaluation de la vulnérabilité des espèces au changement climatique, face à l'impact croissant de celui-ci. Cette étude fournit des conseils sur la façon de procéder à des évaluations rigoureuses tenant compte du large éventail de façons dont le changement climatique peut constituer une menace pour les espèces. L'étude a reçu le soutien de la Yorkshire Wildlife Park Foundation, de l'Agence pour l'environnement de Dubaï, de la Commission pour la survie des espèces de l'UICN, de l'Institut polaire norvégien, du Fonds pour l'environnement mondial, de la Fondation Chevron, de la Fondation philanthropique Doris Duke, du Centre de biologie des invasions et de la Fondation Claude Leon.

Un rapport de l'UICN, commandé par la compagnie de (ré)assurance mondiale XL Catlin, publié lors du tout premier Sommet sur les risques océaniques, dont l'UICN était un partenaire fondateur, a mis en garde contre les changements sans précédent se produisant dans l'océan du fait du changement climatique, et du constat de plus en plus pressant que le coût pour les sociétés humaines sera important. Le rapport recommande une approche multisectorielle pour prévenir des conséquences dévastatrices sur la vie, la santé et les moyens de subsistance humains.

POLITIQUE ET ACTION CLIMATIQUES INCLUSIVES

L'UICN a fourni un appui technique à la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'égalité hommes-femmes de la CCNUCC et de sa Plateforme pour les communautés locales et les peuples autochtones. L'UICN a également organisé des ateliers de formation pour aider le Fonds d'adaptation de la CCNUCC à veiller à ce que les mandats politiques liés à l'égalité hommes-femmes soient mis en œuvre sur le terrain.

TRAVAUX À VENIR

En 2019, avec le soutien financier du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), de l'Agence française de développement (AFD) et de la direction suisse du Développement et de la Coopération (DDC), l'UICN continuera de s'engager auprès des gouvernements pour encourager l'inclusion de solutions fondées sur la nature dans les plans climatiques nationaux. Les enseignements tirés des mesures d'adaptation fondée sur les écosystèmes dans les montagnes du Népal, du Pérou et de l'Ouganda seront appliqués aux écosystèmes montagneux du Bhoutan, de Colombie et du Kenya. L'UICN continuera également d'évaluer les impacts du changement climatique sur les écosystèmes et les espèces vulnérables et s'emploiera à rendre les politiques et les actions en matière de climat plus inclusives et équitables.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Laban, P., Metternicht, G. and Davies, J. (2018). *Soil Biodiversity and Soil Organic Carbon: keeping drylands alive*. Gland, Suisse : UICN.

Laffoley, D. and Baxter, J. M. (2018). *Ocean connections: An introduction to rising risks from a warming, changing ocean*. Gland, Suisse : UICN.

MAE, UICN y GIZ. (2018). *Programa de Desarrollo de Capacidades sobre Adaptación basada en Ecosistemas Manabí sAbE*. Programa Regional "Estrategias de Adaptación al cambio climático basadas en Ecosistemas en Colombia y Ecuador". Quito, Équateur : MAE, UICN y GIZ.

DOMAINES DE TRAVAIL

ÉVALUER ET FAIRE FACE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ESPÈCES ET LES ÉCOSYSTÈMES
PROMOUVOIR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
PROMOUVOIR DES POLITIQUES ET UNE ACTION CLIMATIQUES INCLUSIVES



Les experts de l'UICN ont publié des directives sur la manière d'évaluer rigoureusement la vulnérabilité des espèces au changement climatique.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Le droit est fondamental pour une gouvernance juste et efficace des ressources naturelles, au bénéfice des personnes et de la nature.

L'UICN élabore et met en œuvre des cadres juridiques et de gouvernance pour aider les sociétés à appliquer le droit de l'environnement pour la conservation de la nature. Ce faisant, l'UICN aide à protéger l'intégrité et la diversité du monde naturel et à faire en sorte que l'utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

Nicholas Robinson et Sheila Abed, Présidents émérites de la Commission mondiale de l'UICN sur le droit de l'environnement (UICN-WCEL), Antonio H. Benjamin, actuel Président de l'UICN-WCEL, Claudia S. de Windt, membre du Comité directeur de l'UICN-WCEL, et Arnold Kreihuber, Directeur adjoint et Avocat principal du Programme des Nations Unies pour l'environnement, lors du Symposium mondial sur la justice et l'environnement organisé par l'UICN-WCEL et ses partenaires.

RENFORCER LES CADRES DE GOUVERNANCE

L'UICN et ses partenaires ont réuni plus de 140 juges, procureurs, diplomates, professeurs de droit, scientifiques et experts de plus de 60 pays à l'occasion de la Conférence des juges et procureurs sur la Justice dans le domaine de l'eau, lors du Forum mondial de l'eau au Brésil. La Déclaration de Brasilia des juges sur la Justice dans le domaine de l'eau, élaborée lors de la Conférence, définit un ensemble de principes sur la protection des écosystèmes aquatiques à l'attention de la communauté juridique.

Les experts de l'UICN ont apporté une contribution technique à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales, lors de la première session de la Conférence intergouvernementale convoquée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Les recommandations de l'UICN ont été largement adoptées, notamment en ce qui concerne la structure, le fonctionnement et les avantages potentiels des aires marines protégées (AMP). Ce travail a reçu le soutien du ministère norvégien des Affaires étrangères et du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international.

L'UICN a organisé une réunion rassemblant des experts techniques de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du WWF International pour discuter d'une stratégie mondiale de lutte contre le commerce illégal et la criminalité liée aux espèces sauvages, comme demandé par les Membres de l'UICN dans la Résolution 70 du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016. La réunion a bénéficié du soutien de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).



RENFORCER LES SYSTÈMES JURIDIQUES NATIONAUX

En Tanzanie, l'UICN et ses partenaires ont développé un cours en ligne et organisé un atelier à l'intention des juges, des magistrats et des procureurs afin de renforcer les mécanismes juridiques de lutte contre le trafic d'espèces sauvages. L'UICN a élargi sa base de données WILDLEX, un service d'information sur les lois relatives aux espèces sauvages, en collectant et en analysant 150 affaires judiciaires en Afrique de l'Est et en Chine, offrant ainsi une ressource essentielle pour les procureurs, les juges et les sentinelles de la société civile. Ces travaux ont été soutenus par GIZ, BMZ et BMU.

L'UICN a mené une vaste étude pour évaluer l'efficacité des cadres juridiques pour la conservation et l'utilisation durable des mangroves. Les conclusions de cette étude serviront à renforcer la capacité juridique des acteurs gouvernementaux et de la société civile. Avec le soutien du BMZ, l'UICN a formé et fournit des conseils techniques aux gouvernements du Viet Nam, de Tanzanie, de Zambie et de Colombie afin de les aider à intégrer les considérations liées à la biodiversité et au climat dans la planification de l'utilisation des terres.

Grâce au soutien financier de la Fondation MAVA, l'UICN a élaboré des projets de loi pour la création de deux aires marines protégées visant à conserver les écosystèmes des grands fonds marins du Liban. L'UICN, avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial, a également élaboré des politiques, des lois, des règlements et des contrats pour l'accès et le partage des bénéfices découlant des ressources génétiques pour huit pays des Caraïbes.

Dans le cadre de l'initiative de l'UICN « Incubateur pour la conservation de la nature », 10 aires protégées en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine ont reçu un soutien technique et des conseils pour établir leurs propres plans de viabilité financière, dans le but ultime de s'adapter à la norme de la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées. Ce projet a reçu le soutien de la Fondation philanthropique Aage V. Jensen.

L'UICN a fourni un appui technique au Honduras, au Salvador, au Guatemala et au Mexique pour l'élaboration de politiques, de lois et de règlements comprenant la conservation et la restauration des écosystèmes, des solutions fondées sur la nature, comme éléments essentiels de leurs stratégies d'adaptation au changement climatique. L'UICN a également collaboré avec le Honduras et le Salvador pour intégrer les engagements de l'Accord de Paris dans les cadres juridiques nationaux de ces pays. Ces travaux ont reçu le soutien financier du BMU.

FAVORISER L'APPLICATION DU DROIT

Le Secrétariat de l'UICN, en coopération avec le Comité UICN des Pays-bas, a organisé quatre webinaires sur le droit de l'environnement à l'intention des partenaires de la société civile de 15 pays, afin de soutenir leur plaidoyer en faveur de la sauvegarde d'écosystèmes sains, la promotion de la résilience au changement climatique et la sécurité alimentaire et en eau.

TRAVAUX À VENIR

L'UICN poursuivra ses travaux actuels et s'ouvrira à de nouveaux domaines, tels que l'élaboration de cadres juridiques et de gouvernance pour lutter contre la pollution marine par les plastiques et renforcer la résilience au changement climatique. Elle étudiera également l'application du programme du Système d'observation de la Terre comme outil de mise en œuvre, de suivi et d'application du droit de l'environnement.

DOMAINES DE TRAVAIL

CADRES DE GOUVERNANCE MONDIAUX ET TRANSFRONTALIERS

SYSTÈMES JURIDIQUES NATIONAUX

ACTIONS LOCALES FAVORISÉES PAR L'APPLICATION DU DROIT

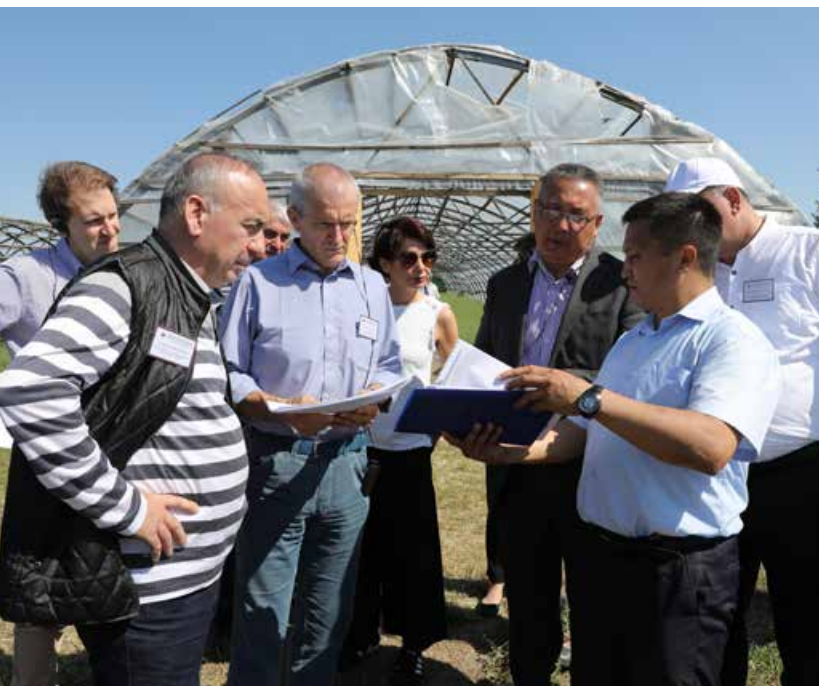


L'UICN a fourni une contribution technique à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales.

FORÊTS

Les forêts stabilisent le climat et soutiennent et protègent la biodiversité et les communautés. Les solutions visant à protéger et à gérer les forêts, ainsi qu'à restaurer les terres dégradées et déboisées, peuvent rendre les forêts plus précieuses pour les populations et la planète.

L'UICN travaille avec les pays et les décideurs pour construire des paysages productifs et résilients, protéger les forêts sur pied, défendre les droits des communautés forestières, impliquer les investisseurs dans le financement de la restauration des forêts et mettre en œuvre des politiques efficaces d'utilisation des terres dans le but de respecter les engagements pris en matière de changement climatique, de biodiversité, de dégradation des terres et autres objectifs.



Le vice-ministre géorgien de la Protection de l'environnement et de l'Agriculture, Solomon Pavliashvili, le Directeur mondial du Groupe des solutions fondées sur la nature de l'UICN, Stewart Maginnis, et la Cheffe de section Forêts et bois de l'UNECE/FAO, Paola Deda, lors d'une visite de terrain à la pépinière « Ak kayin » à l'occasion de la première Table ronde ministérielle régionale du Défi de Bonn pour le Caucase et l'Asie centrale.

DÉFI DE BONN

Les dialogues ministériels régionaux du Défi de Bonn, soutenus par l'UICN au Brésil, au Guatemala, en Inde, au Kazakhstan et en République du Congo, ont abouti à de nouveaux engagements en matière de restauration des paysages forestiers (RPF). Ces efforts de restauration ont été renforcés par la participation d'initiatives de coopération technique en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Méditerranée, notamment les Initiatives 20x20 et AFR100. Les engagements pris par huit gouvernements en 2018 pour restaurer 8,1 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées dans le cadre du Défi de Bonn portent le total des engagements pris à ce jour à 168 millions d'hectares.

L'UICN a continué d'affiner le Baromètre de progrès du Défi de Bonn, un cadre complet de rapports pour les annonces de contributions. Le Baromètre a révélé que six juridictions pilotes ont atteint 41% de leurs objectifs totaux, et que les États-Unis sont en bonne voie d'atteindre leur objectif de restauration d'une superficie totale de 15 millions d'hectares à travers le pays d'ici 2020. Le travail de l'UICN a bénéficié du soutien du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).

RESTAURER LES PAYSAGES FORESTIERS

Grâce au soutien du Fonds pour l'environnement mondial, l'UICN a évalué un demi-milliard d'hectares de terres, identifiant 160 millions d'hectares à fort potentiel de restauration. Les conclusions de cette évaluation ont été intégrées aux politiques gouvernementales du Brésil, de Colombie, d'Éthiopie, du Guatemala, du Salvador, de l'Inde et du Pérou. L'UICN a également aidé le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, la République Démocratique Populaire du Lao, le Myanmar et le Viet Nam à élaborer des plans de restauration, ainsi que le Rwanda, le Kenya et l'Éthiopie à évaluer les coûts et les revenus potentiels des interventions de restauration. Elle a également souligné le rôle du secteur privé dans la restauration au Burundi et au Mozambique.

Des études de cas réalisées au Brésil, au Malawi, au Myanmar, en Colombie et au Costa Rica ont mis en évidence les compromis entre services écosystémiques, processus décisionnels et investissements à grande échelle dans la restauration. L'UICN a également préparé un cadre pour aider les pays à intégrer la restauration dans leurs engagements en matière de biodiversité.

L'UICN a participé à des projets multi-agences, dont « Des arbres dans les fermes » (Trees on Farms), la deuxième phase du Partenariat pour les forêts et les installations agricoles, l'Initiative conjointe des Nations Unies pour la restauration des paysages forestiers et l'Alliance mondiale pour les mangroves, augmentant ainsi son influence sur les politiques et les pratiques mondiales en matière de restauration. L'UICN a également aidé à cartographier le potentiel mondial de restauration des mangroves et a produit une carte des priorités de restauration en Amérique centrale.

LES FORÊTS EN TANT QUE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'UICN et Climate Focus ont analysé à quel point la RPF a été intégrée dans les Contributions déterminées au niveau national de 165 pays, dans le cadre de l'Accord de Paris, cette analyse indiquant les potentiels de restauration. Par l'intermédiaire de la Coalition pour les forêts, l'alimentation et les sols, l'UICN a fait de la RPF et du Défi de Bonn les principales composantes des solutions fondées sur la nature dans les débats sur le changement climatique mondial, susceptibles d'aider les pays à atteindre plus de 30% de l'atténuation climatique nécessaire à l'échelle mondiale d'ici 2030.

RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LES DROITS

Avec le soutien du BMU, l'UICN a travaillé avec ses partenaires en République démocratique du Congo, au Ghana, en Tanzanie et en Ouganda pour établir des groupes de travail sur la gouvernance autour des aires protégées, dans le cadre de l'initiative « Stabilisation de l'utilisation des terres ». Ces travaux amélioreront la conservation de la biodiversité, la connectivité écologique et la mise en œuvre de l'initiative REDD+ des Nations Unies.

FORÊTS PRIMAIRES

Le Groupe de travail sur les forêts primaires, créé pour mettre en œuvre la résolution 45 du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, a commencé à travailler sur une politique visant à aider à positionner les forêts primaires comme une priorité pour la conservation mondiale.

TRAVAUX À VENIR

Le prochain rapport du Baromètre du Défi de Bonn, soutenu par le BMU, évaluera les progrès réalisés dans les six juridictions pilotes pour restaurer les terres dégradées et déboisées, et une plateforme en ligne sera développée pour le Baromètre, pour tous les pays participant au Défi de Bonn.

L'UICN contribuera aux recommandations politiques pour le Dialogue de Talanoa 2020, afin de renforcer le rôle des solutions fondées sur la nature dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Un partenariat avec la Convention sur la diversité biologique contribuera à mieux intégrer la restauration des paysages forestiers dans les plans et rapports de conservation de la biodiversité.

L'UICN soutiendra ses Membres et donateurs sur une proposition visant à déclarer la période 2021-2030 Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Les initiatives telles que « Mangroves pour le futur » et l'« Initiative de restauration » renforceront les efforts de restauration dans 10 pays.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Beatty, C.R., Cox, N. A., and Kuzee, M. E. (2018). *Biodiversity guidelines for forest landscape restoration opportunities assessments*. Première édition. Gland, Suisse : UICN.

Colomer, J. et al. (2018). *Value for Money: Guatemala's Forest Landscape Restoration*. Gland, Suisse : UICN.

Verdone, M. (2018). *The world's largest private sector? Recognising the cumulative economic value of small-scale forest and farm producers*. Gland, Suisse : UICN, FAO, IIED et AgriCord.

DOMAINES DE TRAVAIL

RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS (RPF)
FORÊTS CONTRÔLÉES LOCALEMENT
FORÊTS PRIMAIRES, ET RALENTIR LE TAUX DE DÉBOISEMENT MONDIAL



Les évaluations de l'UICN du potentiel de restauration d'un demi-milliard d'hectares de terres ont été intégrées dans les politiques gouvernementales du Brésil, de Colombie, d'Éthiopie, du Guatemala, du Salvador, de l'Inde et du Pérou.

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

L'amélioration de l'égalité entre hommes et femmes contribue à des résultats plus efficaces, efficients et équitables sur l'ensemble des sujets environnementaux.

L'UICN travaille à identifier et à corriger les lacunes en matière d'égalité hommes-femmes pour permettre une meilleure gouvernance et une meilleure conservation des ressources naturelles.

CONNAISSANCES SUR LES QUESTIONS DE GENRE ET L'ENVIRONNEMENT

La promotion de l'égalité hommes-femmes est essentielle à la réalisation de chacun des Objectifs de développement durable (ODD), mais de profondes lacunes dans les données liées à l'égalité hommes-femmes dans le secteur de l'environnement limitent les stratégies et les résultats. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et les gouvernements du Mexique, du Kenya et de la République démocratique populaire du Lao, l'UICN a élaboré un cadre pour combler ces lacunes. Ce cadre met en lumière les principaux indicateurs de genre, tels que l'information sur la sécurité foncière des terres agricoles pour les femmes et les hommes, qui seront utilisés dans l'ensemble du secteur de l'environnement pour suivre et accélérer les progrès vers les ODD.

Une analyse des cadres énergétiques nationaux en Afrique subsaharienne, à l'aide de la méthodologie de l'UICN pour l'information sur l'environnement et l'égalité hommes-femmes, a révélé que près des trois quarts des cadres énergétiques de la région incluent l'égalité hommes-femmes, faisant de celle-ci un chef de file mondial à cet égard. Les données ont également mis en évidence les effets positifs de l'action en faveur de l'égalité hommes-femmes, notamment en donnant aux femmes les moyens de participer à la prise de décisions et en soutenant les réseaux professionnels de femmes dans tous les secteurs pertinents.



L'UICN aide les femmes autochtones à conserver les écosystèmes et les ressources en eau du lac Titicaca, dont elles dépendent pour leur subsistance.

AMÉLIORER LES RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

Avec le soutien du ministère finlandais des Affaires étrangères, l'UICN a formé et fourni un soutien technique aux points focaux nationaux de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, afin d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action de la Convention sur l'égalité hommes-femmes et à identifier des solutions à la dégradation des terres favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes.

En République démocratique populaire du Lao, l'UICN, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a réuni les organisations internationales et nationales impliquées dans la planification de la conservation de la biodiversité, les statistiques et l'égalité hommes-femmes, afin d'élaborer une feuille de route sur l'égalité hommes-femmes qui alimentera la Stratégie et le Plan d'action nationaux du gouvernement en matière de biodiversité.

Dans le golfe de Fonseca, au Honduras, l'UICN a aidé à accroître la participation des femmes à un projet de bassin hydrographique côtier en leur offrant une formation et en intégrant les considérations liées à l'égalité hommes-femmes dans les règles et conventions régissant les investissements dans le projet. En conséquence, 44% des postes de membres du conseil d'administration de l'association communautaire d'épargne et de crédit liée au projet sont occupés par des femmes, et les femmes de la région bénéficient d'un meilleur accès au crédit.

Par le biais d'ateliers en Bolivie et au Pérou dans le cadre du programme de l'UICN « Renforcer le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau », le réseau Femmes unies pour la défense de l'eau: Lac Titicaca ont collaboré avec d'autres dirigeants autochtones, communautaires et gouvernementaux à l'élaboration d'une feuille de route pour la participation des femmes autochtones à la gouvernance du lac transfrontalier. Ces ateliers ont été soutenus par l'Agence suisse pour le développement et de la coopération.

Le programme de l'UICN « Conservation intégrée de l'habitat du tigre » (ITHCP) a aidé plus de 21 000 femmes à accéder à des moyens de subsistance, au commerce et à des possibilités de financement, ainsi qu'à des combustibles de substitution tels que les fourneaux, aidant ainsi à réduire la déforestation et les conflits hommes-faune. L'ITHCP est financée par la Banque allemande de développement KfW.

PARTENARIATS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE INCLUSIF

Dans le cadre du projet AGENT (Promotion de l'égalité hommes-femmes dans le domaine environnemental / Advancing Gender in the Environment), un partenariat de 10 ans avec l'Agence américaine pour le développement international, l'UICN a produit un guide de ressources pour les partenaires de l'Alliance pour les forêts tropicales 2020, afin de promouvoir les chaînes d'approvisionnement sans déforestation ainsi que l'égalité hommes-femmes et l'inclusion. Toujours dans le cadre de l'initiative AGENT, l'UICN a lancé un nouveau domaine de travail important qui examine les liens entre violence de genre et environnement, recueillant plus de 100 études de cas qui serviront de base à une vaste plateforme de connaissances.

TRAVAUX À VENIR

L'UICN continuera de veiller à ce que ses projets, jusqu'en 2019 et au-delà, évitent non seulement d'exacerber ou de renforcer les inégalités entre hommes et femmes, mais améliorent également, de manière proactive, l'égalité hommes-femmes. La nouvelle politique de l'UICN en faveur de l'égalité hommes-femmes contribuera à promouvoir la contribution de l'Union à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes.

L'UICN aidera les pays à appliquer des indicateurs sexospécifiques pour les Objectifs de développement durable et les Contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris. Au Salvador et au Honduras, l'UICN fournira des recommandations aux autorités locales sur l'inclusion des femmes dans les chaînes d'approvisionnement de la pêche. L'UICN élaborera également des directives techniques sur la violence sexiste dans le secteur de l'environnement.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Siles, J. and Wen-Besson, J. (2018). *Advancing Gender in the Environment: Cultivating a more equitable and inclusive TFA 2020*. Washington, États-Unis : UICN.

Fauconnier, I. et al. (2018). *Women as change-makers in the governance of shared waters*. Gland, Suisse : UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

PRODUCTION DE DONNÉES ET DE CONNAISSANCES SUR LES QUESTIONS DE GENRE ET L'ENVIRONNEMENT
EXPERTISE TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LES QUESTIONS DE GENRE ET L'ENVIRONNEMENT
PLANS D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES ET ÉLABORATION DE POLITIQUES SENSIBLES AUX QUESTIONS DE GENRE



L'UICN a lancé un nouveau domaine de travail important qui examine les liens entre la violence de genre et l'environnement.

GOVERNANCE ET DROITS

Des approches basées sur le droit et des solutions équitables qui soutiennent l'inclusion sociale sont fondamentales pour une gestion et une conservation efficaces des ressources naturelles.

L'importance de la justice sociale, de l'équité, de la transparence et de l'inclusion sous-tend la vision et la mission de l'UICN. L'UICN respecte les droits des peuples autochtones, fait progresser l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, renforce la gouvernance des ressources naturelles et promeut des solutions basées sur les droits de l'homme dans le domaine de la conservation.



Yeshing Juliana Upún Yos, une femme Maya Kaqchikel du Guatemala, s'exprimait au nom de l'UICN lors de la 17^e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

DROIT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Les 17 organisations de peuples autochtones Membres de l'UICN ont élaboré une stratégie pour faire progresser les questions autochtones au sein de l'UICN et plus largement dans le domaine de la conservation. Les priorités incluent une participation accrue à la gouvernance de l'UICN et un engagement politique mondial, une reconnaissance accrue des droits relatifs aux terres et aux territoires, ainsi qu'aux ressources naturelles et culturelles, le renforcement des institutions autochtones et la création d'un système d'aires protégées autochtones pour renforcer et protéger l'utilisation, la gestion et la conservation des ressources naturelles par les peuples autochtones.

Au Honduras, l'UICN a collaboré avec le peuple Miskitu à l'élaboration d'un Protocole autochtone visant à assurer l'accès, la gestion et l'utilisation continues des ressources halieutiques dans la lagune de Karataaska. Cette initiative a été soutenue par l'Agence américaine pour le développement international, Pan para el Mundo et la Fondation Ford.

En collaboration avec les peuples autochtones du Pérou, de Colombie et d'Équateur, et avec l'appui de la Commission européenne, l'UICN a contribué à la création de quatre bureaux de foresterie communautaire. Ces bureaux fournissent des services soutenant le suivi communautaire du déboisement, des processus de gouvernance forestière et des garanties procédurales.

GOVERNANCE

Grâce au soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'UICN a lancé les premiers projets nationaux dans le cadre de l'initiative « Écosystèmes sains pour le développement des pâturages » (HERD) en Jordanie et en Égypte. HERD vise à renforcer la gouvernance des terres dégradées par les communautés pastorales pour soutenir la restauration et préserver les services que ces pâturages offrent aux populations. Les deux pays mettent actuellement en place une gouvernance communautaire sur 500 000 hectares de pâturages dégradés, en rétablissant la pratique bédouine traditionnelle de l'Al Hima.

En Afrique de l'Ouest, l'UICN, avec l'appui du FEM, a formé et fourni un appui technique pour mieux conserver les écosystèmes de terres arides de cinq pays dans le cadre de l'initiative « Grande muraille verte du Sahara et du Sahel ». Ces travaux ont également contribué à accroître la participation des groupes marginalisés et minoritaires à la planification du paysage et à la gestion des écosystèmes des terres arides.

L'UICN a collaboré avec les gouvernements du Kenya, du Burkina Faso, du Niger, du Kirghizistan et de l'Uruguay pour mettre au point et tester la méthodologie d'évaluation participative des pâturages et prairies. La méthodologie permettra à ces pays d'évaluer l'état de leurs terres de pâturages, ce qui guidera les efforts visant à atteindre les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tout en contribuant à enrayer la dégradation des terres et à renforcer la sécurité alimentaire.

L'UICN a également développé son Cadre de gouvernance des ressources naturelles (NRGF), offrant une approche complète, inclusive et crédible pour évaluer et renforcer la gouvernance des ressources naturelles. En 2018, les principes et critères du NRGF ont été affinés grâce à la contribution d'un groupe d'experts, et le cadre a été utilisé pour identifier les points forts et les points faibles dans la façon dont les autres méthodologies et outils d'évaluation de l'UICN abordent les questions de gouvernance. Lors d'un atelier organisé par le NRGF en Afrique de l'Est et du Sud, l'UICN a sensibilisé le public à cette méthodologie et a identifié des moyens de l'appliquer dans la région. Ces travaux ont bénéficié du soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

ACCÈS ET PARTAGE DES BÉNÉFICES

L'UICN a fourni une assistance technique et juridique pour l'élaboration de politiques visant à faciliter le partage équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et savoirs traditionnels associés sur les îles de la Grenade, Sainte-Lucie, Antigua et Barbuda et Saint Kitts et Nevis. De même, au Népal, l'UICN a aidé à rédiger un projet de loi sur la base du Protocole de Nagoya de la Convention sur la diversité biologique.

COMMUNAUTÉS, CONSERVATION ET MOYENS DE SUBSISTANCE

L'UICN et le Réseau de recherches sur la conservation communautaire (Community Conservation Research Network) ont réuni des peuples autochtones, des chercheurs et des représentants de gouvernements et d'organisations non-gouvernementales pour une conférence à Halifax, au Canada. La réunion a mis en lumière les défis environnementaux et de subsistance auxquels les communautés sont confrontées, ainsi que les moyens de les surmonter.

TRAVAUX À VENIR

En 2019, l'UICN continuera d'aider les gouvernements et les organisations non-gouvernementales à élaborer des politiques et des programmes de conservation socialement inclusifs. L'UICN soutiendra également la sécurité foncière des populations rurales et autochtones et s'engagera dans des programmes nationaux visant à promouvoir les meilleures pratiques dans les domaines de l'environnement et des Droits de l'Homme.

Le Cadre de gouvernance des ressources naturelles sera encore renforcé en tant que norme institutionnelle générale commune à tous les programmes et projets de l'UICN. L'UICN encouragera également l'augmentation du nombre d'organisations autochtones Membres et promouvra la stratégie de ses organisations des peuples autochtones Membres.

Le projet « Écosystèmes sains pour le développement des pâturages » (HERD) sera étendu à quatre autres pays en 2019.

DOMAINES DE TRAVAIL

PROMOUVOIR LES DROITS DES PEUPLES

AUTOCHTONES

ENCOURAGER UNE APPROCHE DE LA CONSERVATION

BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME

RENFORCER LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES

NATURELLES



En Jordanie et en Égypte, l'UICN a aidé à mettre en place une gouvernance communautaire sur 500 000 hectares de pâturages dégradés afin d'en soutenir la restauration.

MILIEUX MARIN ET POLAIRES

Plus de trois milliards de personnes dépendent de la biodiversité côtière et marine pour leur alimentation et leurs revenus. Les régions polaires sont également cruciales pour la régulation du climat et autres fonctions favorisant le bien-être humain.

L'UICN s'emploie à relever trois des défis les plus importants auxquels sont confrontés les océans et les régions polaires : le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. En collaboration avec les gouvernements, les organisations professionnelles et les experts scientifiques, l'UICN développe des solutions innovantes pour la conservation de la nature et l'utilisation durable des ressources naturelles.

INVESTIR DANS DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

L'initiative « Mangroves pour le futur » (MFF), co-présidée par l'UICN et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a continué de renforcer la résilience des communautés côtières dans 11 pays d'Asie. Les structures de gouvernance uniques de MFF, son approche axée sur les partenariats et son vaste réseau ont permis d'établir une plateforme précieuse de collaboration et de mise en œuvre pour assurer la santé des écosystèmes côtiers. Depuis 2014, plus de 140 projets ont été mis en œuvre, bénéficiant à plus de 300 000 personnes, et près de 75% de ces projets ont été exécutés par des organisations communautaires ou des organisations non-gouvernementales locales. L'initiative MFF est financée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD), l'Agence danoise de coopération internationale au développement (DANIDA) et l'Ambassade royale de Norvège en Thaïlande.

En 2018, l'UICN a lancé le « Mécanisme de financement du capital naturel bleu ». Ce mécanisme de financement, dont le capital initial a été généreusement fourni par le gouvernement du Luxembourg, vise à soutenir des projets dans les pays en développement qui protègent, restaurent et renforcent les écosystèmes côtiers et marins, tout en soutenant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. La sélection des propositions de projets a débuté, étayée par le Cadre de l'UICN pour des impacts positifs sur le capital naturel bleu. Ce cadre veillera à ce que les impacts positifs



Mme Lek, de la province de Trat, en Thaïlande, ramasse des huîtres dans les mangroves à marée basse. Depuis 2014, plus de 300 000 personnes ont bénéficié des projets de l'initiative « Mangroves pour le Futur » (MFF), qui aide les communautés côtières à maintenir des écosystèmes sains pour le développement durable.

environnementaux et sociaux des projets acceptés puissent être facilement et précisément surveillés, signalés et vérifiés.

En tant que principaux partenaires de l'initiative « Sauver nos mangroves maintenant » (*Save Our Mangroves Now*), l'UICN, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le WWF Allemagne ont élaboré des lignes directrices pour accroître l'efficacité des investissements dans la conservation des mangroves.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Depuis sa création en 2010, l'initiative de l'UE « Biodiversité et services écosystémiques dans les territoires d'outre-mer européen » (BEST), financée par la Commission européenne, a soutenu la protection et la gestion durable de l'environnement marin d'outre-mer de l'UE. En 2018, grâce au mécanisme de subventions géré par l'UICN, 793 000 euros ont été investis dans des projets de conservation. L'un d'entre eux concerne la restauration corallienne en vue de restaurer une zone de récifs d'environ 500m² dans le Parc national marin de Bonaire. Le projet utilise deux approches innovantes : une pépinière de coraux « pop-up » installée à proximité du site de restauration, et le suivi des coraux plantés à l'aide d'un logiciel de modélisation 3D et d'une caméra sous-marine. BEST a investi près de 7,5 millions d'euros dans 41 projets marins et côtiers, dont 4,9 millions distribués par l'UICN.

PRÉSERVER LES GRANDS FONDS

Un rapport de l'UICN a examiné l'état actuel de l'exploration minière et les impacts environnementaux potentiels de l'exploitation de minéraux en haute mer. Ce rapport avertit que les réglementations en cours d'élaboration par l'Autorité internationale des fonds marins pour gérer l'exploitation minière en haute mer sont insuffisantes pour prévenir des dommages irréversibles aux écosystèmes marins et la perte d'espèces uniques.

TRAVAUX À VENIR

En 2019, l'UICN continuera de développer des connaissances et des outils pour aider à lutter contre la pollution marine par les plastiques. L'UICN lancera une méthodologie d'empreinte plastique, un modèle et un ensemble de données qui seront appliqués au Kenya, au Mozambique, en Afrique du Sud, en Thaïlande, au Viet Nam et dans quelques îles des Caraïbes, de la Méditerranée et du Pacifique, avec le soutien de SIDA, NORAD, la Fondation MAVA et la Fondation Primat. L'UICN déterminera également la quantité de déchets plastiques déversée par les pays en Méditerranée et dans la mer Baltique, ainsi que les effets des micro-plastiques sur la formation et la fonte des glaces arctiques.

Les enseignements tirés de l'engagement de douze ans de l'UICN dans l'initiative « Mangroves pour le futur » seront utilisés pour aider les communautés côtières à maintenir des écosystèmes sains pour le développement durable. Dans le cadre de l'initiative « Sauver nos mangroves maintenant », l'UICN continuera d'élaborer des directives pour soutenir les efforts de protection et de restauration des mangroves dans le monde entier. L'UICN financera des projets visant à protéger et à restaurer les écosystèmes côtiers dans les pays en développement par le biais de son « Mécanisme de financement du capital naturel bleu ».

L'UICN continuera également de former les décideurs politiques, les scientifiques et les représentants de l'industrie travaillant dans l'Océan Indien et en Méditerranée sur les mesures à prendre pour s'adapter aux effets de l'acidification des océans.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Cuyvers, L. et al. (2018). *Deep seabed mining: a rising environmental challenge*. Gland, Suisse : UICN.

Laffoley, D. and Baxter, J. M. (2018). *Ocean connections. An introduction to rising risks from a warming, changing ocean*. Gland, Suisse : UICN.

Zucchi, S. et al. (2018). *Oasis de vie marine. Etat des lieux des connaissances sur les monts sous-marins et les sources hydrothermales*. Gland, Suisse : UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

CÔTES MONDIALES

MENACES MONDIALES

BIENS COMMUNS MONDIAUX



Un rapport de l'UICN a averti que les réglementations en cours d'élaboration pour gérer l'exploitation minière en haute mer sont insuffisantes pour prévenir des dommages irrévocables aux écosystèmes marins et la perte d'espèces uniques.

AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

Les aires protégées et conservées, y compris les parcs nationaux, les réserves de faune, les aires de conservation communautaires et les réserves naturelles, sont le fondement de la conservation de la biodiversité. Elles protègent les ressources naturelles et culturelles, améliorent les moyens de subsistance et favorisent le développement durable.

L'UICN soutient les pays et les communautés dans la création d'aires protégées et conservées efficaces et équitables, produisant des résultats positifs pour la société. L'UICN s'emploie à mettre au point des pratiques et des approches optimales qui permettent une conservation efficace et aident les sites à appliquer les normes les plus strictes, tout en favorisant le développement des capacités professionnelles et en influençant les politiques nationales et mondiales.

COUVERTURE DES AIRES PROTÉGÉES

Le rapport Planète protégée, un partenariat entre l'UICN et le Centre mondial de suivi de la conservation du PNUE, évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité. Selon la version actualisée du rapport de décembre 2018, les aires protégées couvrent maintenant 14,87% des écosystèmes terrestres et 7,47% des océans. Le rapport a également révélé que 47% des Zones clés pour la biodiversité (ZCB) de la planète, des zones critiques pour la diversité biologique mondiale, étaient entièrement ou partiellement protégées, tandis que la couverture des ZCB d'eau douce et marines était de 43,5% et 44% respectivement.

L'UICN a publié des lignes directrices sur le suivi et les rapports sur la conservation des aires marines protégées afin de s'assurer que ces derniers soient fiables et vérifiables. L'UICN a également formulé des orientations pour la reconnaissance des « autres mesures de conservation efficaces par zone », des sites gérés de manière à assurer une conservation efficace de la biodiversité mais qui ne sont pas officiellement reconnus comme aires protégées. La reconnaissance de ces sites préservés améliorera considérablement la protection de la biodiversité et des services écosystémiques, tout en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, garants de bon nombre d'entre eux.

L'UICN a travaillé avec ses partenaires pour analyser la justification scientifique et les priorités des objectifs post-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB). D'importantes lacunes ont été comblées au niveau des données nationales, ces informations ayant contribué aux délibérations de la quatorzième Conférence des Parties à la CDB en Égypte.

LISTE VERTE DE L'UICN DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

En 2018, 15 nouveaux sites ont été admis sur la Liste verte de l'UICN, première norme mondiale reconnaissant les meilleures pratiques en matière de conservation par zone, portant le nombre total de sites inscrits à 40. Depuis son lancement en 2014, le nombre de pays ayant adhéré à la Liste verte de l'UICN a quadruplé, passant de huit à 35. L'UICN a commencé à évaluer l'efficacité de la gestion des sites de la région de la Selva Maya, en Amérique centrale, une étape importante vers leur inclusion dans la Liste verte de l'UICN. La Liste verte de l'UICN est soutenue par de nombreux partenaires et donateurs, et en particulier par le gouvernement allemand par le biais de l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) et de la Banque de développement KfW, ainsi que par la Commission européenne par le biais du Programme LIFE.



Participants à l'Atelier régional de lancement du programme « Biodiversité et gestion des aires protégées » (BIOPAMA) pour le Pacifique.

GOVERNANCE ET GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

L'UICN et ses partenaires ont mené des évaluations nationales de la gouvernance des aires protégées et formulé des recommandations pour en améliorer la qualité en Colombie, en Équateur, en Géorgie, en Indonésie, en Iran, au Kenya, au Pérou, en Tanzanie et au Viet Nam.

Grâce à la généreuse contribution de l'Union européenne et des pays du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), l'UICN a lancé la deuxième phase du Programme « Biodiversité et gestion des aires protégées » (BIOPAMA), une collaboration entre l'UICN et le Centre commun de recherches de la Commission européenne. Au cours de cinq ateliers régionaux, 400 parties prenantes de 79 pays ont défini les priorités de BIOPAMA pour les cinq prochaines années. L'UICN a également commencé à mettre en œuvre un programme régional visant à renforcer le rôle des aires protégées dans la conservation des écosystèmes en Afrique de l'Ouest.

L'UICN a continué de former les gestionnaires de sites et les communautés locales à la gestion des aires protégées. En 2018, les sujets abordés comprenaient la gestion des aires marines protégées, la planification intégrée du développement, l'adaptation au changement climatique et la conservation transfrontalière. En collaboration avec l'Institut fédéral suisse de technologie de Lausanne (EPFL), l'UICN a organisé quatre MOOC, suivis par plus de 21 000 participants en Afrique. Ces formations ont été possibles grâce au soutien de la Fondation MAVI et de l'Agence française de développement (AFD).

L'UICN a mené de nouveaux travaux dans le domaine de l'engagement des entreprises dans le cadre de l'initiative d'apprentissage PANORAMA, qui présente des solutions aux défis mondiaux pour les aires protégées, ainsi que des solutions provenant d'autres sites. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a également rejoint le partenariat PANORAMA. Ces travaux sont financés par le BMU et le Fonds pour l'environnement mondial.

Le premier Prix Éclaireur (Pathfinder Award), une initiative conjointe du PNUD et de WildArk, a permis d'identifier et de récompenser des solutions novatrices en matière de financement et de ressources pour les aires protégées.

TRAVAUX À VENIR

L'UICN lancera le volet « Action », de 20 millions d'euros, du programme « Biodiversité et gestion des aires protégées » (BIOPAMA), financé par l'Union européenne et les pays du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), et fournissant des fonds pour des actions de conservation sur le terrain. Elle publiera les rapports Planète Protégée : statut des aires protégées pour les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne et le Pacifique, détaillant les progrès de ces régions vers la réalisation des objectifs en matière de biodiversité.

L'UICN convoquera le Congrès latino-américain des parcs et le Congrès africain des aires protégées, et entreprendra un examen à mi-parcours des résultats du Congrès mondial des parcs de l'UICN de 2014, la Promesse de Sydney.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

IUCN WCPA (2018). *PARKS. The International Journal of Protected Areas and Conservation*, Volumes 24.1, 24.2 and *Special Issue on OECMs* Gland, Suisse : UICN.

Mitchell, B.A. et al. (2018). *Guidelines for privately protected areas*. Lignes directrices sur les meilleures pratiques en matière d'aires protégées, n° 29. Gland, Suisse : UICN.

Leung, Y.-F., Spenceley, A., Hvenegaard, G. and Buckley, R. (eds.) (2018). *Tourism and visitor management in protected areas: Guidelines for sustainability*. Lignes directrices sur les meilleures pratiques en matière d'aires protégées, n° 27. Gland, Suisse : UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

LISTE VERTE DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES
PANORAMA : SOLUTIONS POUR UNE PLANÈTE SAINE
PROGRAMME BIODIVERSITÉ ET GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (BIOPAMA)



En 2018, 15 nouveaux sites ont été admis sur la liste verte de l'UICN, première norme mondiale reconnaissant les meilleures pratiques en matière de conservation par zone.

ESPÈCES

Les espèces fournissent des services essentiels aux populations et à la société. Cependant, des pressions anthropiques croissantes, telles que la destruction des habitats, la propagation d'espèces envahissantes, la surexploitation des ressources naturelles, le commerce illégal des espèces sauvages, la pollution et le changement climatique menacent la survie des espèces dans le monde entier.

L'UICN est en première ligne du combat mondial pour sauver les espèces de l'extinction. Les experts de l'UICN, dont plus de 8 000 membres de la Commission de survie des espèces répartis dans 130 Groupes de spécialistes, ainsi que ses outils, tels que la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, fournissent une expertise technique et guident les actions de conservation dans le monde entier.



L'UICN, le HCR (Agence des Nations Unies pour les réfugiés) et des volontaires utilisent des marionnettes d'éléphant grandeur nature pour enseigner aux réfugiés Rohingya du Camp Kutupalong, au Bangladesh, comment réagir lorsque des éléphants pénètrent dans le camp.

CONNAISSANCES POUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES

Les évaluations de 10 189 espèces ont été publiées sur la Liste rouge de l'UICN en 2018, dont 3 643 plantes, 1 024 invertébrés, 540 poissons marins, 506 poissons d'eau douce, 280 mammifères et 1 190 reptiles. Ces évaluations, dont beaucoup ont pu être réalisées grâce au soutien de Toyota Motor Corporation, ont souligné le déclin continu des espèces, particulièrement en raison de menaces croissantes comme le changement climatique et les espèces envahissantes. Près de 28% des espèces évaluées sont menacées d'extinction. Toutefois, ces évaluations ont également révélé des nouvelles encourageantes : certaines espèces, dont le gorille des montagnes et le rorqual commun, commencent à se rétablir grâce aux mesures de conservation.

Huit cent trente-six sites de l'Alliance pour une extinction zéro, des habitats vitaux abritant les dernières populations d'espèces menacées d'extinction, ont été identifiés à l'aide des données de la Liste rouge de l'UICN. Dans le bassin versant du lac Victoria, l'un des lacs les plus riches en espèces au monde, l'UICN a identifié 26 nouvelles Zones clés pour la biodiversité. Cette information permettra de prendre des décisions stratégiques pour conserver la biodiversité.

Une nouvelle version optimisée du site de la Liste rouge de l'UICN a été publiée, grâce au soutien de Toyota et de Synchronicity Earth. Elle améliore les fonctions de recherche et l'affichage des données et clarifie les options de téléchargement, permettant aux utilisateurs de trouver plus rapidement et efficacement l'information qu'ils recherchent.

POLITIQUES ET PLANIFICATION DE LA CONSERVATION DES ESPÈCES

L'UICN a continué de fournir des conseils techniques à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) afin de guider les décisions des États sur la réglementation d'un commerce durable et légal. L'UICN a également co-organisé des événements sur le rôle des communautés locales dans la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages lors de la Conférence sur le commerce illégal des espèces sauvages organisée par le gouvernement britannique.

Les données de la Liste rouge de l'UICN ont été largement utilisées pour les évaluations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques dans son aperçu de l'état de la biodiversité. Cette publication a montré que le changement climatique et l'expansion agricole représentent les menaces les plus importantes pour la biodiversité, et que si rien n'est fait pour y remédier, la perte de biodiversité compromettra la réalisation des Objectifs de développement durable.

L'UICN a poursuivi son appui technique à la Commission européenne pour la mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), en analysant les données sur les EEE et en fournissant des orientations stratégiques sur les options politiques. Dans le cadre de son projet Inva'Ziles, l'UICN a publié un document d'orientation pour la planification et la gestion des espèces exotiques envahissantes sur les îles.

ACTIONS DE CONSERVATION DES ESPÈCES

Grâce à ses initiatives de subventions, SOS (Sauvons nos espèces) et le Programme de conservation intégrée de l'habitat du tigre, l'UICN a attribué, à ce jour, près de 70 millions de francs suisses, finançant 160 projets dans 70 pays, et protégeant plus de 300 espèces menacées. L'UICN remercie les nombreux donateurs de ces initiatives, notamment la Commission européenne, la Banque allemande de développement KfW, la Fondation Segré, la Fondation Iris, ainsi que des fondations privées en Suisse et en Asie.

L'UICN a conclu un nouveau partenariat avec la société française de mode Lacoste dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public basée sur des polos en édition limitée. La campagne a permis de sensibiliser le public à 10 espèces menacées. L'UICN a lancé un appel à propositions pour la conservation des espèces choisies pour la campagne.

L'UICN et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont travaillé pour minimiser les conflits entre éléphants et populations humaines dans et autour du Camp Kutupalong de Cox's Bazar au Bangladesh, qui fournit un abri aux réfugiés Rohingya et se trouve sur la route migratoire des éléphants d'Asie. Les réfugiés ont été formés sur la façon de détourner les éléphants du camp, et des tours d'observation des éléphants ont également été installées en bordure de celui-ci.

TRAVAUX À VENIR

En 2019, l'UICN publiera au moins 20 000 nouvelles évaluations d'espèces inscrites sur la Liste rouge de l'UICN, y compris un grand nombre de reptiles et de poissons d'eau douce, ainsi que des espèces européennes. Les réévaluations des espèces d'eau douce d'Afrique de l'Ouest permettront d'identifier les habitats vitaux de ces espèces.

L'UICN continuera de soutenir la Commission européenne dans la mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les espèces envahissantes et de distribuer des subventions dans le cadre de l'initiative SOS (Sauvons nos espèces). De nouveaux projets seront entrepris en Asie pour conserver les mammifères migrants et les gibbons, et les efforts visant à accroître les populations de tigres se poursuivront.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

IUCN (2018). *Guidelines for invasive species planning and management on islands*. Cambridge, Royaume-Uni et Gland, Suisse : UICN.

Cálix, M. et al. (2018). *European Red List of Saproxilic Beetles*. Bruxelles, Belgique : UICN.

Beatty, C.R., Cox, N.A., and Kuzee, M.E. (2018). *Biodiversity guidelines for forest landscape restoration opportunities assessments*. Première édition. Gland, Suisse : UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

CONNAISSANCES POUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES

POLITIQUES ET PLANIFICATION DE LA CONSERVATION DES ESPÈCES

ACTIONS DE CONSERVATION DES ESPÈCES



La mise à jour de la liste rouge de l'UICN 2018 a révélé des nouvelles encourageantes : certaines espèces, dont le gorille de montagne et le rorqual commun, commencent à se rétablir grâce aux actions de conservation.

EAU

L'eau est essentielle à la survie de toute vie et doit être gérée de manière durable afin de garantir que l'approvisionnement mondial en eau douce continue de répondre à la demande. Avec une population mondiale attendue de 8,5 milliards d'habitants d'ici à 2030, cette demande continuera de croître, alors que les ressources en eau douce et la biodiversité continuent de décliner.

L'UICN travaille à mettre en œuvre une gestion durable des ressources en eau, une meilleure gouvernance de l'eau dans les zones transfrontalières et encourage des investissements accrus dans les écosystèmes fournissant une infrastructure naturelle de l'eau.

GOVERNANCE DE L'EAU

Dans la région andine, avec le soutien de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, le programme de l'UICN « Renforcer le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau » (BRIDGE) a facilité l'élaboration d'un accord entre les gouvernements de l'Équateur et du Pérou. Celui-ci servira de base pour la création d'une Commission binationale pour la gestion des bassins transfrontaliers entre les deux pays. Cette Commission, l'un des premiers organismes de coordination bilatérale sur la gestion transfrontalière des cours d'eau dans la région, servira de modèle aux autres pays.

Les réformes proposées par l'UICN, visant à améliorer la gouvernance des eaux transfrontalières dans la région du Mékong, sont en cours d'intégration dans les dialogues institutionnels régionaux. Il s'agit notamment du renforcement du cadre juridique, de la diversification des sources énergétiques vers des énergies renouvelables non-hydrauliques et du renforcement du commerce régional de l'énergie. Ces réformes permettront à la région d'assurer une sécurité énergétique à moindre coût, tout en réduisant les risques pour l'environnement.

L'UICN a soutenu le développement d'une application interactive fournissant des données en temps réel sur les débits des rivières dans les bassins de Pungwe, Buzi et Save, au Zimbabwe et au Mozambique. Les représentants du gouvernement et des organismes de gestion des bassins hydrographiques ont reçu une formation sur les débits environnementaux et utilisent l'information de l'application pour assurer l'intégrité environnementale des bassins.



Des producteurs de cultures vivrières adoptent des technologies d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe, permettant d'accroître la disponibilité en eau dans le bassin du fleuve Goascorán, entre le Honduras et le Salvador.

CROISSANCE VERTE INCLUSIVE EN AFRIQUE

Dans le cadre de l'initiative SUSTAIN, l'UICN et ses partenaires ont lancé un programme radiophonique local pour aider à diffuser des informations sur les méthodes d'agriculture tenant compte du climat auprès des communautés vivant dans la vallée de Kilombero, en Tanzanie. Les agriculteurs ont pu cultiver une variété de canne à sucre résistante aux ravageurs et à la sécheresse, qui nécessite moins de terres pour pousser, générant un revenu accru pour les communautés locales et moins de dommages au paysage. Cette initiative a été financée par le ministère néerlandais des Affaires étrangères.

L'UICN et la Table ronde des chefs d'entreprises de Tanzanie travaillent avec le secteur financier tanzanien pour mettre en place des systèmes financiers responsables qui soutiennent la conservation de la nature. En 2018, les deux organisations ont organisé la toute première table ronde sur la conservation de la biodiversité et les entreprises dans le pays, en présence de plus de 30 dirigeants d'institutions financières majeures. Un groupe de travail est en train d'être créé pour élaborer et promouvoir des principes bancaires durables en Tanzanie.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR L'EAU

Lors du 8e Forum mondial de l'eau, à Brasilia, l'UICN a coordonné une session de haut niveau sur le thème : « Gestion intégrée transformationnelle des ressources en eau pour l'Agenda 2030 ». La session était basée sur les travaux de longue date de l'UICN et du Conseil mondial de l'eau visant à développer un cadre plus flexible pour la gestion de l'eau. Un pavillon conjoint sur les solutions fondées sur la nature avec cinq membres de l'UICN (Fonds mondial pour la nature – États-Unis, The Nature Conservancy, Forest Trends, Conservation International et Wetlands International) a souligné le rôle de premier plan de l'UICN dans la promotion de la conservation et de la restauration des écosystèmes en tant que solutions pour relever les défis mondiaux liés à l'eau.

Lors du Forum, l'UICN et ses partenaires ont coordonné la Conférence des juges et procureurs sur la Justice dans le domaine de l'eau. La Déclaration de Brasilia des juges sur la Justice dans le domaine de l'eau, élaborée lors de la Conférence, définit un ensemble de principes sur la protection des écosystèmes aquatiques à l'attention de la communauté juridique.

L'UICN a participé au Groupe de travail des Nations Unies sur les Solutions fondées sur la nature dans le domaine de l'eau et à l'élaboration des messages de la Journée mondiale de l'eau (22 mars). L'UICN a également fourni des études de cas et des contributions d'experts au Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau.

TRAVAUX À VENIR

En 2019, l'UICN amorcera la prochaine phase du programme « Renforcer le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau » (BRIDGE), s'appuyant sur l'expérience passée pour travailler dans de nouveaux bassins et s'engager encore auprès des états à l'échelle régionale.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Fauconnier, I. et al. (2018). *Women as change-makers in the governance of shared waters*. Gland, Suisse : UICN.

Fauconnier, I. et al. (2018). *Champions of Water Governance: Leadership Building for Local to Transboundary Water Cooperation*. Gland, Suisse : UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE L'EAU

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DURABLE DES BASSINS

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES NATURELLES



L'UICN a facilité la conclusion d'un accord qui servira de base à la Commission binationale de gestion des bassins transfrontaliers, coordonnée par l'Équateur et le Pérou.

PATRIMOINE MONDIAL

Les sites naturels du Patrimoine mondial sont reconnus comme les aires protégées les plus importantes de la planète, fournissant des bénéfices vitaux à des millions de personnes dans le monde. Pourtant, ils sont soumis aux pressions croissantes du changement climatique, du développement d'infrastructures, de l'exploitation minière, du braconnage, etc.

L'UICN est l'organe consultatif officiel sur la nature auprès de la Convention du Patrimoine mondial. Elle évalue les sites candidats à la Liste du Patrimoine mondial, et réalise un suivi de l'état de conservation des sites inscrits, cherchant à améliorer la gestion des sites et à renforcer le rôle de la Convention du Patrimoine mondial dans la conservation de la nature et le développement durable.

ACTIVITÉS DE CONSEIL AUPRÈS DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

En 2018, les recommandations de l'UICN au Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO comprenaient 58 rapports de suivi de l'état de conservation de sites menacés du Patrimoine mondial, ainsi des évaluations de huit propositions d'inscription de nouveaux sites et une extension à un site existant.

Le Comité a suivi la recommandation de l'UICN de retirer le Système de réserve de la barrière de corail du Belize de la Liste du Patrimoine mondial en danger suite à l'interdiction des forages pétroliers dans toute la zone maritime du Belize, et d'inclure les Parcs nationaux du lac Turkana, au Kenya, sur la Liste des sites en danger en raison des impacts du barrage Gibe III en Ethiopie. Comme recommandé par l'UICN, le Comité a également instamment demandé à la Tanzanie d'abandonner ses projets d'exploitation de 143 638 ha de parcelles forestières dans la Réserve de chasse de Selous, et a demandé au Yémen de mettre un terme à toute activité susceptible d'avoir un impact négatif sur l'archipel de Socotra.

Trois nouveaux sites « mixtes », présentant des valeurs naturelles et culturelles exceptionnelles, ont été ajoutés à la Liste du Patrimoine mondial suite aux avis de l'UICN, qui a évalué les valeurs naturelles de ces sites. Seulement 38 sites du Patrimoine mondial sont classés dans la catégorie « mixte » sur un total de 1 092. Les nouveaux sites mixtes comprennent deux vastes territoires de peuples autochtones, Pimachiowin Aki au Canada et le Parc National de Chiribiquete en Colombie, qui figurent maintenant parmi les plus grands sites du Patrimoine mondial de la planète. Le troisième est la vallée de Tehuacán-Cuicatlán, au Mexique, dont la riche biodiversité soutient les communautés locales.



Le Parc national de Chiribiquete, inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en 2018, est le plus grand parc national de Colombie. Il abrite des espèces emblématiques comme le puma, le dauphin rose de l'Amazone ou le tapir terrestre.

HORIZON DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UICN

Le rapport « Horizon du patrimoine mondial de l'UICN », soutenu par la Fondation MAVIA, évalue la situation actuelle et les perspectives d'avenir de tous les sites naturels du Patrimoine mondial. Les menaces qui pèsent sur les endroits les plus remarquables de la planète continuent d'augmenter, alors que leur gestion devient moins efficace, selon le rapport Horizon de l'UICN.

En 2018, l'UICN a organisé une série d'ateliers et de conférences en Chine, au Costa Rica, en France et en Thaïlande, destinés à aider les gestionnaires de sites à utiliser les résultats du rapport « Horizon du patrimoine mondial de l'UICN » pour guider leurs décisions et orienter leurs actions de terrain afin de protéger plus efficacement les sites de ces régions. « Horizon du patrimoine mondial de l'UICN » a été traduit en français, en espagnol, en chinois et en arabe afin de stimuler l'adoption du rapport. Ces traductions ont été possibles grâce au soutien du Centre régional arabe pour le Patrimoine mondial et de l'Association chinoise des parcs nationaux et sites pittoresques.

ÉVALUER LES BÉNÉFICES FOURNIS PAR LA NATURE AUX POPULATIONS

L'UICN a publié de nouvelles directives pour aider les professionnels à évaluer les services rendus par les écosystèmes, les bénéfices que la nature procure aux populations, dans les sites naturels du Patrimoine mondial, les Zones clés pour la biodiversité et les aires protégées. Le rapport passe en revue neuf outils d'évaluation et inclut des « schémas décisionnels » permettant aux professionnels de choisir l'outil le plus approprié pour répondre à une demande croissante de conseils pratiques. Il s'agit du deuxième rapport de l'UICN publié en 2018 le plus téléchargé. Ce guide est le fruit d'une collaboration entre plus de 20 experts internationaux réunis par l'UICN, grâce aux financements et aux contributions en nature de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) et du Partenariat « Science pour la nature et les populations » (SNAPP).

LEADERSHIP POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Quatre ateliers destinés aux professionnels du Patrimoine naturel et culturel mondial ont été organisés dans le cadre du programme « Leadership pour le patrimoine mondial » conjointement mis en œuvre par l'UICN et l'ICCROM (organe consultatif du Patrimoine mondial pour la culture), avec le soutien du ministère norvégien du Climat et de l'Environnement. Ces ateliers ont mis l'accent sur l'amélioration de la gestion des sites et le renforcement de la résilience au changement climatique, ainsi que sur la réalisation de meilleures évaluations de l'impact environnemental. Ils ont également permis d'offrir des possibilités de réseautage aux gestionnaires de sites.

TRAVAUX À VENIR

En 2019, l'UICN travaillera avec ses Membres et ses partenaires pour améliorer les prospects des sites du Patrimoine mondial grâce à « Horizon du patrimoine mondial de l'UICN ». L'UICN continuera de mettre en œuvre le programme de Leadership pour le Patrimoine mondial pour aider à relever les défis les plus urgents grâce à la Convention du Patrimoine mondial.

L'année prochaine, l'UICN publiera également une étude thématique identifiant les paysages volcaniques susceptibles de devenir des sites du Patrimoine mondial. Elle fournira également ses avis au Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa session 2019.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Neugarten, R.A. et al. (2018). *Tools for measuring, modelling, and valuing ecosystem services: Guidance for Key Biodiversity Areas, natural World Heritage sites, and protected areas*. Gland, Suisse : UICN.

Osipova, E. et al. (2018). *Horizon du patrimoine mondial de l'UICN 2 : Une évaluation globale de la conservation des sites du patrimoine mondial naturel*. Gland, Suisse : UICN.

Osipova, E. et al. (2018). *Perspectiva del Patrimonio Mundial de la UICN 2: Evaluación sobre la conservación de todos los sitios naturales del Patrimonio Mundial*. Gland, Suisse : UICN. Également disponible en anglais (2017) et en chinois (2018).

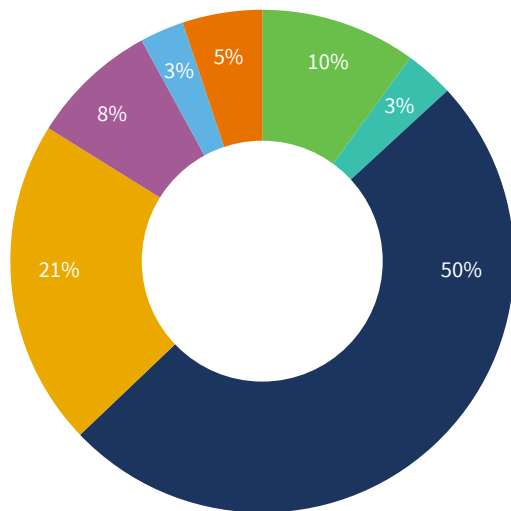
DOMAINES DE TRAVAIL

ACTIVITÉS DE CONSEIL AUPRÈS DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL
HORIZON DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UICN
LEADERSHIP POUR LE PATRIMOINE MONDIAL
BÉNÉFICES DU PATRIMOINE MONDIAL NATUREL



Deux vastes territoires des peuples autochtones, le Pimachiowin Aki, au Canada, et le parc national de Chiribiquete, en Colombie, ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, sur la base des avis de l'UICN sur les valeurs naturelles de ces sites.

REMERCIEMENT À NOS MEMBRES, DONATEURS ET PARTENAIRES



Le revenu total de l'UICN pour 2018 s'est élevé à 127,2 millions de francs suisses (non audités)

- Membres – 12,767,942 (10%)
- ONG internationales et nationales – 4,040,665 (3%)
- Organismes gouvernementaux – 63,172,536 (50%)
- Institutions et conventions multilatérales – 26,697,218 (21%)
- Fondations – 10,392,200 (8%)
- Entreprises – 3,624,122 (3%)
- Autres revenus – 6,539,679 (5%)

L'UICN remercie ses Partenaires-cadres pour la continuité de leur financement opérationnel, ainsi que pour leur soutien programmatique :

Finlande, France, République de Corée, Norvège, Suède, Suisse, États-Unis d'Amérique

En 2018, les principaux donateurs de l'UICN étaient : (dans l'ordre)

Union européenne, gouvernement allemand, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat, gouvernement suédois, Agence des États-Unis pour le développement international, gouvernement des Pays-Bas, gouvernement norvégien, gouvernement suisse, Fondation MAVA

L'UICN souhaite également remercier les donateurs et partenaires suivants pour leur soutien programmatique continu en 2018 :

Gouvernements : Autriche, Danemark, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Luxembourg, Oman, Pakistan, Espagne, Émirats Arabes Unis/Abu Dhabi et Royaume-Uni

Institutions multilatérales : Banque africaine de développement, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Banque mondiale, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest

Fondations/Trusts : Fondation Prince Albert II de Monaco, Fondation Arcus, Fondation Argjdius, Université d'état de l'Arizona, Fondation Asia, Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, Fondation Ford, Fondation Gonzalo Rio Arronte, Institut G.B. Pant pour l'environnement et

le développement de l'Himalaya, Fondation JRS pour la biodiversité, Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, Fondation Manna, Fonds de l'OPEP pour le développement international, Fondation Open Society, Fondation Segré, Fondation Renova, Société royale scientifique de Jordanie, Fondation Swedish Postcode, Fondation philanthropique Aage V. Jensen, Fondation Total

ONG internationales : Birdlife International, Conservation International, Global Wildlife Conservation, Helvetas, Institut international pour l'environnement et le développement - IIED, Comité international olympique, Comité UICN des Pays-Bas, Oceana, Oxfam, Pan para el Mundo, The Nature Conservancy, Winrock international, World Resources Institute, Fonds mondial pour la nature - International, Société zoologique de Londres

Entreprises : AES Corporation, Black Mountain Mining, Enel Spa, Kosmos Energy, ITC Ltd., Lacoste, Marriott Hotels & Resorts Thaïlande, Nestlé Nespresso S.A., Newmont Mining Corporation, Phlur, Rio Tinto, Shell International Petroleum, Sakhalin Energy Investment Company Ltd., Toyota Motor Corporation

L'UICN remercie ses Membres toujours plus nombreux pour leur engagement et leur contribution aux travaux de l'Union.

L'UICN remercie les Parrains de la nature de l'UICN pour leurs conseils et leur soutien :

S.A.S le Prince Albert II de Monaco, S.A.R le Prince Carl Philip de Suède, S.M la Reine Noor, Gregory Carr, Dr Sylvia Earle, Soichiro et Reiko Fukutake, Dr Jane Goodall, Mme He Qiaonyu, Richard Leakey, Frank Mars, Niu Gensheng, David E. Shaw, Dr Richard Sneider, Erik Solheim, Jon Stryker, Adam et Jessica Sweidan

Pour une liste complète de nos donateurs, voir :

www.iucn.org/fr/a-propos/donateurs-et-partenaires

IN MEMORIAM

Dr Rustam Sagitov, Conseiller régional de l'UICN pour l'Europe de l'Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et Président du Comité national de l'UICN pour la Russie, décédé le dimanche 19 août 2018.

« Tout au long de sa vie, Rustam a gardé l'admiration de la nature et une grande bienveillance envers l'homme comme des composantes essentielles de sa personnalité. Avec son décès, nous perdons un collègue et un enseignant attentif, une personne entièrement consacrée à préserver la nature et à inculquer valeurs et intégrité aux personnes, un organisateur habile et un négociateur avisé, ainsi qu'un ami courtois et réfléchi. »

- Aleksei Zavarzin, Vice-président régional de l'UICN-CEC pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale et Boris Erg, Directeur du Bureau régional de l'UICN pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, dans leur hommage au Dr Rustam Sagitov.



Ceci est le premier volume du Rapport annuel de l'UICN pour 2018. Les états financiers, partie intégrante du présent rapport, seront publiés dans un deuxième volume, une fois qu'ils auront été audités et approuvés par le Conseil de l'UICN.

CRÉDITS PHOTO Couverture intérieure: en haut - © Fabrice Milochau, en bas - © UICN Photo Library / © UNESCO / Inez Forbes

p2 : le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, en Allemagne - © ICLEI, la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, en France - © UICN/Goska Bonnaviera **p3** : le Président de l'UICN, Zhang Xinsheng, au Costa Rica - © Weiyang Zhao, la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, en Chine - © UICN/Chunquan Zhu **p6** : © Sean Southey **p8** : Fontainebleau, France - © UICN/ Ricardo Tejada, Genève, Suisse - © UICN/Alessia Iovinelli, Bangkok, Thaïlande - © UICN/Sriaram Siriporn, Jeju, République de Corée - © Kang Sukmin **p9** : Stockholm, Suède - © UICN/Giuditta Andreaus, Bureau régional pour l'Océanie - © UICN/Sereana Narayan **p10** : © UICN Mauritanie **p11** : © Joel Sheakoski/UN Global Compact **p12** : © Merja Paakkanen **p13** : © UICN/ Mark Gnadt **p14** : © UICN/Goska Bonnaviera **p16** : © UICN/ Marc Hall **p18** : © IISD/ENB | Francis Dejon **p21** : © UICN/Mark Gnadt **p22** : © UICN/Goska Bonnaviera **p24** : © Ibrahim Suha Derbent/Getty **p26** : © Yuri Yakovlev **p28** : © UICN **p30** : © Juan Manuel Herrera/OAS (CC BY-NC-ND 2.0) **p32** : © UNECE/FAO Section Forêts et bois **p34** : © Alexis de Marco **p36** : © UICN/Lorena Aguilar **p38** : © Siriporn Sriaram / MFF **p40** : © BIOPAMA Photos **p42** : © Zenifar / UICN Bangladesh **p44** : © UICN/Paul Aragón **p46** : © IUCN/Charles Besancon **Quatrième de couverture intérieur:** Rustam Sagitov - © Fonds baltique pour la nature.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ Les noms, frontières, limites et autres désignations d'entités géographiques utilisés et indiqués sur les cartes reproduites dans cette publication n'expriment aucunement l'opinion, l'approbation ou l'acceptation officielle par l'UICN et les organisations participantes de toute autorité et/ou statut juridique d'un pays, territoire ou région.

Publié par l'UICN (Gland, Suisse)

Conception et mise en page : Miller Design (Bristol, Royaume-Uni)

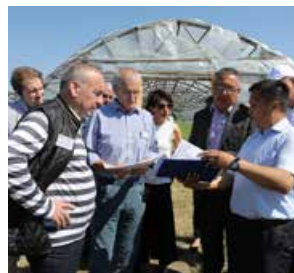
Impression : Artgraphic Cavin SA (Grandson, Suisse) sur papier certifié FSC

Traduction et relecture : INTUITIV (Pal, Andorre)

© 2019 UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles



œuvrer pour
un monde juste
qui valorise et
conserve la nature



UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
Tel +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org/fr

 twitter.com/iucn
 facebook.com/iucn.org